

La mode « Made in Ethique »



Travail de Maturité
Marion Le Morvan
3M6
Sous la direction de M. Rochat
Gymnase Auguste Piccard, Lausanne
Octobre 2019

© *Ryan McVay (gettyimages.de)*

Remerciements

À M. Rochat, pour m'avoir aidée et guidée dans la rédaction de mon Travail de Maturité

À ma mère, Bernadette Le Morvan, pour la relecture de mon travail

À mon père, Lionel Le Morvan, pour les conseils de mise en page

1. Introduction	6
1.1. Pertinence du sujet.....	6
1.2. Qu'est-ce que la <i>fast fashion</i> ?	8
1.2.1. Une définition	8
1.2.2. Les matières	9
1.2.3. La délocalisation des entreprises.....	10
1.2.4. Fonctionnement des grandes marques de fast fashion	11
1.2.4.1. L'exemple Zara.....	11
1.2.4.2. L'exemple Primark	12
2. Pourquoi le système actuel de la mode industrielle n'est-il pas compatible avec le développement durable ?.....	14
2.1. La fabrication	14
2.1.1. Impacts écologiques de la fabrication du textile	14
2.1.2. L'exemple du Pendjab	16
2.1.3. Les conditions de travail	18
2.1.3.1 Le travail des enfants	19
2.1.4. Décomposition du prix d'un t-shirt	20
2.2. La consommation.....	21
2.3. Fin de cycle	23
2.3.1. Les organisations caritatives	23
2.3.1.1. Le Rwanda.....	24
3. Quelles sont les solutions pour intégrer la « mode durable » dans notre société?	26
3.1. La fabrication	27
3.1.1. Les matières	27
3.1.1.1. Le lin.....	27
3.1.1.2. Le chanvre.....	28
3.1.1.3. Le jute	29
3.1.1.4. Le Lyocell TM	30
3.1.1.5. D'autres matières	30
3.1.2. Les teintures.....	30
3.1.3. Les conditions de travail	31
3.1.4. Les marques éthiques	33
3.1.5. Les labels	34
3.2. La consommation.....	36
3.3. Fin de cycle	37
3.3.1. Ce qu'on peut faire	37
3.3.2. « Sur-cycler »	38
4. Conclusion.....	40
5. Sources	43
5.1. Ouvrages	43
5.2. Articles	43
5.3. Sites internet	44
5.4. Lexique.....	50

1. INTRODUCTION

1.1. Pertinence du sujet

J'ai décidé de m'interroger sur la question de la mode éthique, car je voulais aborder le thème du développement durable de manière la plus « concrète » possible. Je me suis alors demandée : qu'est-ce que nous avons forcément tous ? Des vêtements. Impossible de sortir sans eux, nous passons notre vie avec eux si bien que nous ne nous rendons même plus compte qu'ils sont là. C'est comme une seconde peau. Il est donc intéressant d'aborder un questionnement autour du développement durable dans ce qui touche les gens de manière aussi intime que les vêtements.

Qu'on le veuille ou non, la mode touche presque tout le monde, notamment nos sociétés occidentales où nous portons presque tous des vêtements que nous avons choisis parce que nous les apprécions et les jugeons « à la mode ». Mais au fond, que signifie vraiment la mode ? Selon le dictionnaire *Le Petit Robert*, la mode désigne « les habitudes collectives et passagères en matière d'habillement » (ROBERT, 2018 : 1613). Mais la mode ne se résume pas uniquement à définir les tendances vestimentaires de l'année : elle **reflète également notre société**. Dans son livre *Philosophie de la mode* (2013, éd. Allia), le sociologue et philosophe allemand Georg Simmel (1858-1918) (britannica.com/georg/simmel), décrit la mode comme étant « l'imitation d'un modèle donné, et ce faisant elle répond au besoin qu'a l'individu d'être soutenu par la société, elle le met sur la voie que tous suivent, elle fait de chaque comportement individuel un simple exemple de l'universel qu'elle impose. Mais elle ne comble pas moins le besoin de différence, l'aspiration à la distinction, au changement, au détachement. » (SIMMEL, 2013 : 11 et 12). En effet, la mode montre bien l'ambiguïté dont font preuve les humains pour appartenir à un groupe. On veut se différencier des autres afin d'exister, mais sans être trop marginal pour ne pas être rejeté.

Selon Simmel, la mode est « l'expression du lien qui rattache l'individu à ceux qui partagent sa situation, de l'unité d'un groupe qu'elle **définit, mais aussi, et du même coup, la clôture** que ce groupe oppose à ceux qui lui sont inférieurs et qui s'en voient par là exclus. » (SIMMEL, 2013 : 13 et 14). Si nous pouvons deviner le groupe ou le **statut social** auquel appartient un individu, c'est bien parce que les vêtements **reflètent, en partie, ses conditions de vie**. Par exemple, vers le XVII^e siècle, le corsage féminin se rigidifie et redresse ou dresse les femmes vers une anatomie superficielle. Les robes sont longues mais les habits masculins raccourcissent. Selon l'historien Georges Vigarello : « c'est l'insensible différence entre l'homme confronté au travail et la femme confrontée au décor. » (RAMBAL, 2017). Le corset fait donc de la femme un être qui « sert » uniquement à être beau pour les hommes.

Si la mode est l'un des divers moyens pour regrouper ou exclure des individus, elle peut aussi être un **instrument politique**, utilisé pour protester et faire évoluer les mentalités. Par exemple, en 1789, lors de la Révolution Française, les marques d'habillement qui permettaient de distinguer la noblesse, le clergé et le tiers état, ont été abolies (SBAI, 2018 : 18). Honoré de Balzac déclara par ailleurs que « s'habiller sous la Révolution [était] un choix politique. Le costume étant le plus énergique de tous les symboles, la Révolution fut aussi une question de mode, un débat entre la soie et le drap ».

(BALZAC, 2011¹ in ; SBAI, 2018 : 18). Majdouline Sbai, sociologue française spécialisée dans les enjeux environnementaux, explique dans son ouvrage *Une mode éthique est-elle possible ?* (2018, éd. Rue de l'échiquier) que, plus récemment, la mode a permis la naissance, dans les années septantes, du mouvement « power dressing », lequel encourage les femmes à choisir des vêtements qui incarnent leur volonté de réussite pour œuvrer dans le sens de l'égalité professionnelle (SBAI, 2018 : 22). Ce courant de mode prône un style formel, sobre voire même sévère, qui se traduit notamment par des ensembles tailleurs (jupes ou pantalons) aux épaules larges, des escarpins à talons aiguille, des foulards, etc (fr.wikipedia.org/power/dressing).

A ceci s'ajoute qu'en s'interrogeant sur la « mode durable » de manière sémantique, nous pouvons constater que **mode et durabilité apparaissent comme des antithèses**. En effet, si l'on reprend la définition du dictionnaire, celle-ci exprime bien que la mode est passagère. Alors, comment allier la durabilité avec la mode, laquelle est vouée à être éphémère de par sa définition-même ?

Mon Travail de Maturité a pour but de répondre à cette question qui est essentielle, car l'industrie de la mode pèse lourdement sur l'environnement ainsi que sur les divers acteurs sociaux, depuis la fabrication jusqu'à la fin de cycle. La culture des matières qui servent à fabriquer les vêtements demande énormément d'eau et de pesticides et les usines de teintures sont de grandes pollueuses d'eau. Le traitement des eaux est donc un enjeu primordial dans les régions productrices de textiles mais il est souvent ignoré, par faute de moyens notamment. L'industrie de la mode impacte également le pôle social (et économique) du développement durable : en sous-payant les employés (habitant majoritairement dans des pays en voie de développement), elle ne leur donne pas les moyens nécessaires pour se développer durablement et les enferme définitivement dans un statut de « travailleur pauvre »².

¹ Honoré de Balzac, *Traité de vie élégante*, Sillage, 2011 (1833)

² Terme utilisé pour décrire les personnes qui ont un emploi la majorité de l'année, mais qui demeurent dans la pauvreté, du fait de la faiblesse de leurs revenus (wikipedia.org/travailleur/pauvre).

1.2. Qu'est-ce que la *fast fashion* ?

1.2.1. Une définition

Bien évidemment, la mode n'a pas toujours été celle qu'on connaît aujourd'hui : elle a énormément évolué en parallèle de la société. Effectivement, jusqu'au XIXe siècle, le modèle dominant pour se vêtir reste la confection artisanale locale et domestique avec des métiers à tisser. (SBAI, 2018 : 20). Le couturier britannique Charles Frederick Worth est le premier à proposer ses propres créations (SBAI, 2018, 19). Selon Mark Tungate, journaliste britannique et auteur du livre *Le monde de la mode* (2009, éd. Dunod), avant Worth, les couturiers « ne créaient pas de style » ; ils fabriquaient des copies de robes que leurs (riches) clientes avaient vue dans des magazines ou lors de réceptions mondaines (TUNGATE, 2009 : 8).

En Europe, la mode évolue de plus en plus vite puisque les créateurs cherchent de nouvelles créations afin de rester attractifs pour attirer leur clientèle (SBAI, 2018 : 21). Dès le premier tiers du XIXe siècle, la France, l'Angleterre, les Etats-Unis ou encore l'Allemagne, développent une industrie dont les produits sont destinés à la masse et où le souci d'efficacité et de rentabilité domine (universalis.fr/histoire/mode/pret-a-porter). On commence alors à parler du « prêt-à-porter », lequel oscille entre flexibilité (pour s'adapter à la demande) et standardisation (pour réaliser des économies d'échelles) (universalis.fr/histoire/mode/pret-a-porter). La proto-industrie¹ et la mécanisation vont permettre une intensification de la production. De plus, les inventions techniques pour produire du textile plus rapidement et en série se multiplient. (SBAI, 2018 : 21). Ainsi, nos vêtements sont de moins en moins fabriqués par nous-mêmes ou par un couturier mais sont achetés de plus en plus « prêts à porter » dans les premiers grands magasins qui les commercialisent en quantité importante (SBAI, 2018 : 21).

En Europe et en Amérique du Nord, on assiste à l'avènement du prêt-à-porter puisqu'après la Seconde Guerre Mondiale, le développement économique a augmenté le pouvoir d'achat. On assiste alors à la naissance d'une société de consommation (SBAI, 2018 : 21). Dès les années cinquante, le prêt-à-porter s'émancipe et affirme sa spécificité : créer des modes pour le plus grand nombre (universalis.fr/histoire/mode/pret-a-porter).

Le modèle du prêt-à-porter fut tellement poussé à l'extrême afin de faire du profit qu'aujourd'hui, certaines personnes qualifient l'industrie de la mode actuelle comme étant de la « **fast fashion** » (littéralement, « mode rapide » en anglais). Majdouline Sbai définit la fast fashion comme le fait de : « Produire, diffuser dans des temps record des collections sans cesse renouvelées² (...) il s'agit de proposer des nouveautés en permanence dans les boutiques physiques ou en ligne, de susciter des achats plus fréquents et de multiplier les offres promotionnelles. Zara produit ainsi 12'000 vêtements différents chaque année. » (SBAI, 2018 : 38). D'autres marques de fast fashion sont aujourd'hui emblématiques, comme H&M ou encore Primark (SBAI, 2018 : 32). Dans l'article de la RTS *La fast fashion, une consommation effrénée aux lourdes conséquences*, Carlos Cordon (professeur à l'IMD à Lausanne) explique pourquoi la vitesse de production est si importante pour la fast fashion : « En allant très vite, on évite de produire des choses qui ne seront pas vendues à la fin de la saison. Ainsi, Zara se retrouve avec beaucoup moins de produits non vendus que les autres marques »

¹ Activité de fabrication rurale, domestique et saisonnière pour des marchés extérieurs à la région de production, qui a précédé en Europe la révolution industrielle (larousse.fr/proto-industrialisation).

² Myriam Hoffman, *La fast fashion sévit*, Le Monde économique, www.monde-economique.ch

(rts.ch/fast/fashion/consommation/conséquences). Mais comment la fast fashion fait-elle pour fabriquer des vêtements aussi peu chers et aussi rapidement ?

1.2.2. Les matières

Au XXe siècle, 60% de l'industrie manufacturière textile se trouve en Angleterre. Quant à eux, les Etats-Unis étaient, jusqu'à une période récente, l'un des plus importants pays producteurs de coton dans le monde : ils étaient leaders à la fin du XIXe siècle et, en 2003, ils produisaient encore 20% du coton mondial. En 2014, la production américaine ne représente plus que 11%. Ce recul (peut-être une conséquence de l'impact qu'a eu la Révolution verte¹) s'est fait au profit de l'Inde et de la Chine qui se partagent 50% de la production mondiale (SBAI, 2018 : 23). Actuellement, la Chine et l'Inde sont toujours les principaux pays producteurs, juste avant les Etats-Unis et le Brésil, comme le montre le graphique ci-dessous.

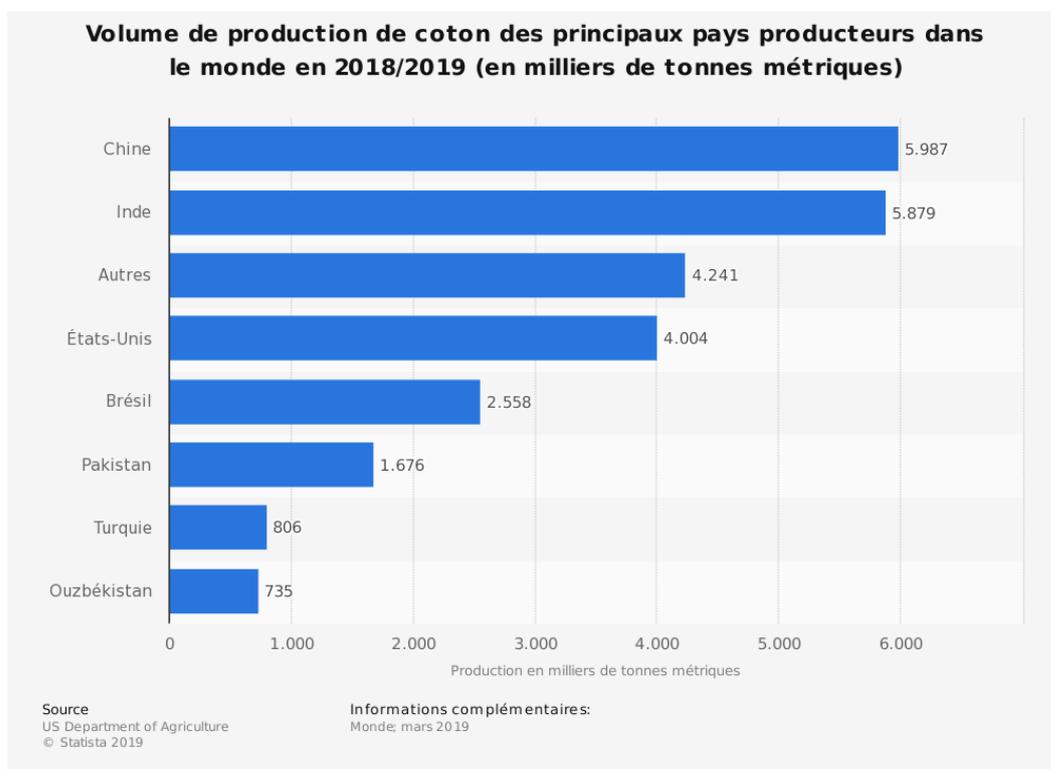


Figure 1: Volume de production de coton (statista.com/production/coton/pays)

Dans les années 1950, de **nouvelles fibres synthétiques** comme le polyester, le nylon ou encore le viscose apparaissent (SBAI, 2018 : 24). Comme ces matières sont synthétiques, elles peuvent être fabriquées partout et par conséquent, dans les pays ayant la main-d'œuvre la meilleure marché. Ainsi, les entreprises du Nord² qui se sont spécialisées dans la transformation de fibres naturelles (laine, lin coton), comme celle de la ville française de Roubaix, spécialisée dans la laine dès le XVe siècle, se

¹ Intensification de la culture du riz et du blé entreprise en Asie à la fin des années 1960, grâce à l'utilisation de semences améliorées à haut rendement, au développement de l'irrigation et à l'usage de produits chimiques (engrais et pesticides). (JANIN, 2014 : 285)

² Ensemble des pays développés : Amérique du Nord, Europe, Russie, Japon, Taiwan, Corée du Sud, Singapour, Australie, Nouvelle-Zélande. (JANIN, 2014 : 18)

retrouvent alors fortement concurrencées. De plus, dans les années 1970, elles doivent également faire face à un problème énergétique notamment, à cause de la crise pétrolière (SBAI, 2018 : 24).

Mais le problème majeur est que les fibres chimiques sont basées sur une matière première non renouvelable : le pétrole (happynewgreen.com/matieres/choisir). Aujourd'hui, 70% des fibres synthétiques produites dans le monde proviennent du pétrole, selon l'ADEME (ademe.fr/revers/look). Dans une optique de développement durable, l'utilisation de ces matières est donc problématique, car elles ont non seulement un impact sur l'**environnement** mais aussi sur la **santé**. Par exemple, le polyester est considéré comme étant un perturbateur endocrinien¹ et favoriserait les cancers. Le processus chimique permettant la création de viscose aurait également des effets sur la santé tels que des vomissements, douleurs dans les muscles, etc (happynewgreen.com/matieres/choisir).

1.2.3. La délocalisation des entreprises

Voyant le vent tourner, l'entreprise américaine Nike fut l'un des premiers groupes à changer son organisation (SBAI, 2018 : 25) : la conception des produits est alors réalisée au sein des sièges occidentaux et leur fabrication est sous-traitée en Asie. Dès les années 1980, la marque confie ainsi 83% de la fabrication de ses produits à des entreprises en Corée et à Taiwan. Ce mode d'approvisionnement consiste à acheter des produits finis sur la base d'un cahier des charges² et d'un patronage³. Cela concerne des produits vendus à petit prix pour lesquels le but est de trouver un résultat de qualité satisfaisante au coût le plus bas. Cela peut engendrer un changement rapide et fréquent des sous-traitants en fonction de l'offre la moins chère (SBAI, 2018 : 25). Cette méthode affecte l'économie locale car elle force les entreprises à réduire leurs frais au maximum afin de rester les plus compétitives possibles et rend les entreprises dépendantes de ce système. Cette dépendance rend l'économie du pays instable car les entreprises ne développent pas de réelle économie (locale). Recherchant les coûts les plus bas, Nike s'est ensuite tournée vers l'Indonésie, la Chine ou la Thaïlande (SBAI, 2018 : 24 et 25).

Cette délocalisation, en Chine par exemple, fut possible, car dans les années 1980 environ, ce pays connaît un important essor économique. Dans les années 1990, la Chine développa des infrastructures qui deviendront ensuite des clusters⁴ tout en proposant de faibles coûts de production et de main-d'œuvre (SBAI, 2018 : 24 et 25). Progressivement, la levée des barrières douanières accélère l'importation de produits venus de pays à bas coût de main-d'œuvre, comme la Chine (SBAI, 2018 : 26).

Prenons l'exemple de la France. Jusqu'au milieu des années 1980, des quotas⁵ protégeaient les fabricants français. Peu à peu ces quotas furent levés jusqu'à leur suppression en 2005. Depuis, le taux

¹ Un perturbateur endocrinien est une molécule qui mime, bloque ou modifie l'action d'une hormone et perturbe le fonctionnement normal d'un organisme (futura-sciences.com/perturbateur-endocrinien).

² Document permettant de lister avec précision les attentes et les exigences du donneur d'ordres (leblogdudirigeant.com/cahier/charges)

³ Appui, soutien officiel accordé à une entreprise (...) par une personnalité, un organisme, etc. (larousse.fr/patronage)

⁴ Pôles où se concentrent des entreprises de même activité ou d'activités complémentaires, des centres de formation et des centres logistiques pour améliorer l'efficacité d'une filière. (SBAI, 2018 : 25)

⁵ Le principe d'un quota est de fixer un niveau maximum de la quantité d'un type de produits que l'on peut importer d'un pays donné. (SBAI, 2018 : 26)

d'importation, en France, de produits d'habillement et de cuir a explosé, passant de 2% des vêtements vendus en France en 1960 à plus de 70% en 2013 (SBAI, 2018 : 26). Evidemment, les effectifs dans la fabrication de textile et de vêtements baissent parallèlement. Ainsi, en France, ils diminuent de plus de 60% entre 1986 et 2004 (PEROTTI-REILLE¹ in ; SBAI, 2018 : 26). Les Etats-Unis auraient également perdu 60% de leurs emplois dans le secteur entre 1990 et 2004 (RIVOLI, 2007² in ; SBAI, 2018 : 27).

1.2.4. Fonctionnement des grandes marques de fast fashion

Les grandes multinationales³ de fast fashion⁴ que l'on connaît aujourd'hui (H&M, Zara, Primark, Topshop, Pull&Bear, etc.) sont en fait des entreprises de « grande distribution ». Ce modèle de distribution est fondé sur le principe de vente en masse de produits à bas coûts dans des hangars situés d'abord en périphérie urbaine. Dans les années 1960, l'essor de la grande distribution dans le domaine alimentaire renforce les délocalisations et les importations de produits alimentaires et manufacturés (SBAI, 2018 : 30). Les prix bas caractéristiques de la grande distribution sont notamment explicables par les économies d'échelles⁵ ; lorsque l'on produit beaucoup, nous pouvons réduire le coût unitaire de production de l'objet en question, puisque les coûts fixes (machines, bâtiments, etc.) sont en quelque sorte, amortis (lemonde.fr/economies-d-echelle). Dans le domaine alimentaire, pour proposer des prix plus attractifs, les entreprises négocient également avec les producteurs et les mettent en concurrence pour faire baisser les prix (SBAI, 2018 : 30). L'industrie de la mode suit exactement le même processus. Mais cette course à la compétitivité n'est pas infinie et la Terre ne peut pas suivre ce rythme effréné. C'est pour cette raison que des entreprises ont développés des OGM, des pesticides afin de contrer le rythme naturel en le précipitant. Ainsi, que ce soit dans le domaine vestimentaire ou alimentaire, l'industrie a fait beaucoup l'impasse sur les considérations sociales et environnementales au nom du profit.

1.2.4.1. L'exemple Zara

Amancio Ortega, ancien fabricant de chemises puis fondateur de Zara, commença par produire des vêtements de nuit féminins « glamour » mais abordables avant de se diriger vers la mode de manière plus générale. Son objectif est de conduire le « style podium » (c'est-à-dire la haute couture ou les vêtements de créateurs) dans la rue (TUNGATE, 2009 : 52). Aujourd'hui, on peut considérer que c'est plutôt bien réussi. En effet, selon Mark Tungate : « le secret du succès de Zara c'est que, même si les prix sont bon marché, cela ne donne pas l'impression d'être bon marché. ». Cela est bien évidemment dû aux vêtements de la marque qui sont réputés pour interpréter la mode des podiums à petits prix et très rapidement, ce qui ravit les clients et clientes qui ne peuvent pas s'acheter les originaux mais des vêtements très similaires. Ce qui fait « chic » chez Zara sont aussi les magasins eux-mêmes (grands, élégants, situés en centre-ville) et leur agencement (les espaces sont grands et aérés) (TUNGATE, 2009 : 53). Dans l'ouvrage de Mark Tungate, l'attachée de presse de Zara explique que les magasins sont leur moyen de communication. En effet, l'entreprise ne dépense presque rien pour la publicité.

¹ C. Perotti-Reille, *Le Textile habillement*

² Pietra Rivoli, *Les Aventures d'un tee-shirt dans l'économie globalisée*, Fayard, 2007

³ Entreprise qui produit sur un territoire autre que son territoire d'origine (universalis.fr/entreprises-multinationales).

⁴ Voir chapitre : 1.1.1 Une définition

⁵ Diminution du coût moyen de production qui résulte de l'accroissement des quantités produites (lemonde.fr/economies-d-echelle)

Selon cette même attachée de presse : « nous préférons nous concentrer sur notre offre en termes de conception, de prix, de rotation rapide des stocks et d'expérience en magasins. » (TUNGATE, 2009 : 54). Ainsi, le fait que Zara ne recoure pas à la publicité contribue aux bas prix de ses vêtements.

De la conception aux achats en passant par les modèles, tout est rationalisé pour être efficace étant donné que la marque a très peu d'intermédiaires. Plus de 50% des vêtements, en particulier les articles très « tendances », sont fabriqués dans les propres usines de Zara en Espagne. La plupart d'entre elles se trouvent près du siège, situé à La Corogne, dans la région de la Galicie. (TUNGATE, 2009 : 54). Le succès de Zara est dû en partie à sa faculté de proposer énormément de nouveaux vêtements (l'entreprise produit environ 11'000 modèles différents chaque année) rapidement (TUNGATE, 2009 : 55), grâce à un énorme centre logistique pouvant traiter 60'000 vêtements par heure et qui expédie les commandes deux fois par semaine depuis La Corogne (TUNGATE, 2009 : 54). Selon Mark Tungate : « (...) il est juste de dire que Zara est spécialisé dans la fast fashion, une mode à *consommer vite*. » (TUNGATE, 2009 : 55). Zara produit donc une mode mondialisée : elle propose des vêtements qui plaisent à des prix abordables pour les classes moyennes aux goûts convergents (GOMEZ, 2012 : 34).

1.2.4.2. L'exemple Primark

D'autres marques de fast fashion, comme Primark, jouent ouvertement le « low cost » au lieu de se créer une image « chic » comme Zara. Cédric Ducrocq (PDG de Dia-Mart) constate : « Ils ont poussé le modèle du discount tellement loin que personne dans leur univers et ils le font diablement bien. ». Ainsi, l'entreprise irlandaise Primark est, en Europe, numéro trois en chiffre d'affaires, derrière Zara et H&M (BAUCHARD, 2016 : 25). Ce succès est principalement dû à la crise de 2008. Philippe Jaegy explique : « La paupérisation des classes moyennes a rendu le consommateur plus malin, prompt à se satisfaire d'un rapport qualité prix *good enough*, pour pouvoir continuer à se faire plaisir. » (BAUCHARD, 2016 : 25). En effet, le consommateur aura plus tendance à acheter dans une optique de cours terme puisque sa situation financière est instable. Le prix passe donc avant la qualité. Ainsi, un des premiers pays où Primark a commencé à s'installer fut l'Espagne, le marché le plus sinistré par la crise. Aujourd'hui, le pays y compte une quarantaine de magasins (BAUCHARD, 2016 : 25).

Le succès de Primark est aussi dû à sa faculté de susciter les achats d'impulsion. En effet, il est presque impossible de sortir du magasin les mains vides (SCEMAMA, 2014). Primark arrive à faire passer l'achat pour un jeu grâce à ses prix très bas et surtout ronds. Le consommateur de la classe moyenne se sent riche durant quelques heures, car il peut acheter plusieurs – voire beaucoup – d'articles sans que cela n'ait de réel impact sur son porte-monnaie puisque le consommateur se dit que ce n'est pas l'achat d'une paire de chaussettes supplémentaire à 1€ qui changera grand chose. Ainsi, « un client Primark achète en moyenne six articles, soit deux fois plus que chez H&M et pour deux fois moins cher » explique Julie Dussaussy dans un article de L'Express (SCEMAMA, 2014). La rotation rapide des produits, combinée aux faibles prix, permet d'entretenir le désir des clients. Primark propose douze collections par an contre six chez ses concurrents. Pour attirer également sa clientèle – la cible étant principalement des adolescents et des jeunes femmes – Primark colle à la mode et offre, tout comme Zara, des copies de vêtements de couturiers (SCEMAMA, 2014).

Mais comment Primark fait-il des bénéfices avec des prix si bas ? Malgré des marges¹ plus faibles que celles des autres grandes enseignes – les marges de Primark sont de 12% contre 18% chez Zara et H&M (SCEMAMA, 2014) –, l'enseigne se rattrape sur les volumes (BAUCHARD, 2016 : 25). Ces

¹ Différence entre le prix d'achat et le prix de vente d'un produit (linternaute.fr/definition/marge).

prix si bas sont notamment explicables par le fait que la marque possède environ 700 fournisseurs situés en Asie et en Europe de l'Est, là où la main-d'œuvre est bon marché. Comme l'explique Primark dans le journal L'Express : « nous passons des commandes importantes afin de faire des **économies d'échelle**, en nous y prenant très à l'avance pour obtenir les meilleures conditions. ». Afin de faciliter encore la fabrication, et d'être donc plus rentables, la plupart des vêtements (chemises, tee-shirt, jeans, robes, etc.) ont tous la même forme afin que les machines tournent sur un même patron, décliné en plusieurs couleurs. « Ces coupes basiques accélèrent le montage en usine et permettent d'économiser de l'argent » explique un expert dans L'Express. Par soucis de rentabilité, Primark a même renoncé aux antivols, jugés trop chers (SCEMAMA, 2014). En effet, il y a tellement d'habits ayant une si petite valeur que trois tee-shirts volés coutent moins cher à l'entreprise que trois antivols. Cependant Primark recycle les cartons d'emballage contenant les articles durant le transport en sacs de papier kraft, contenant les articles achetés par les clients, ce qui montre qu'il n'est pas impossible d'allier écologie et économie.

2. POURQUOI LE SYSTEME ACTUEL DE LA MODE INDUSTRIELLE N'EST-IL-PAS COMPATIBLE AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

2.1. La fabrication

2.1.1. Impacts écologiques de la fabrication du textile

Comme nous pouvons le remarquer sur le schéma ci-dessous, la fabrication textile est en fait un enchaînement de différentes étapes bien distinctes et chacune de ces étapes pèse sur l'environnement.



Figure 2: Le cycle de vie des produits textiles (ademe.fr/revers/look)

Tout d'abord, la fabrication textile est particulièrement gourmande en **eau** ; elle emploie 79 milliards de mètres cubes d'eau chaque année (SBAI, 2018 : 44). On estime que 4% de l'eau potable disponible dans le monde est utilisée pour produire nos vêtements (ademe.fr/revers/look). C'est principalement la culture des matières premières qui est en cause, notamment le coton qui est le troisième consommateur d'eau d'irrigation au niveau mondial (SBAI, 2018 : 44). En effet, il faut environ 5263 litres d'eau pour en produire un kilo. Un tee-shirt nécessiterait environ 2700 litres d'eau et un jean, entre 7000 et 11000 litres (SBAI, 2018 : 44). Ces chiffres deviennent titanesques à l'échelle mondiale lorsqu'on sait que le coton représente 25 à 40% de la production textile mondiale (ademe.fr/revers/look et SBAI, 2018 : 44).

Il ne faut pas oublier que le coton est majoritairement produit dans des zones géographiques qui connaissent des pénuries d'eau potable et que les superficies qu'occupe sa culture, estimées à 2,5% des terres agricoles de la planète, pourraient être utilisées par une agriculture vivrière permettant de nourrir les habitants locaux (SBAI, 2018 : 44).

Le coton est également gourmand en **produits chimiques** puisqu'il absorbe 25% des insecticides et 10% des herbicides sur le marché (SBAI, 2018 : 44 et 45). En Inde, Monsanto a incité les agriculteurs à remplacer leurs semences traditionnelles de coton par des semences OGM (coton Bt) en leur promettant une plus grande rentabilité. Mais cela a créé, à moyen terme, un endettement des paysans, une augmentation de leur dépendance à ces semences et au glyphosate¹ ainsi qu'une vulnérabilité des récoltes, car les insectes sont rapidement devenus résistants à l'insecticide produit par le coton Bt (SBAI, 2018 : 48 et 49).

Après la culture des matières premières, vient la phase de **filature et de tissage**. La transformation du fil en tissu nécessite de nombreux produits chimiques comme des graisses ou de la cire, utilisées par les fabricants pour enduire les fils afin qu'ils soient plus résistants et qu'ils se cassent moins dans les machines industrielles. Après le tissage, le tissu est lavé pour éliminer ces substances. (ademe.fr/revers/look).

Vient ensuite la phase dite « d'**ennoblissement** », laquelle transforme l'apparence et les propriétés d'un tissu via des traitements chimiques ou mécaniques (ademe.fr/revers/look). Par exemple, la plupart du temps, pour que le coton devienne du denim (toile de jean), des résines synthétiques toxiques sont utilisées pour qu'il résiste au frottement ou ne rétrécisse pas (SBAI, 2018 : 45). Un autre exemple est le sablage (procédé permettant de délayer un jean) : du sable est pulvérisé à haute pression à l'aide de canons. Les ouvriers sont exposés à la poussière de silice qui peut s'introduire dans leur organisme par les oreilles, le nez et la bouche. Cela peut provoquer chez eux la silicose, une maladie pouvant évoluer en cancer (ademe.fr/revers/look).

La **teinture** des fils engendre également un impact écologique. En effet, le tissu est d'abord blanchi avant de recevoir son coloris définitif. La mise au point de l'eau de javel, au XIXe siècle, a permis de gagner du temps dans les opérations de blanchiment. Cependant, l'eau de javel libère du chlore, lequel est insoluble et peu biodégradable, se combinant avec des molécules organiques contenues dans les sols, l'eau et l'air. Le chlore peut donc être absorbé par les plantes et les animaux, puis se retrouver dans notre chaîne alimentaire (ademe.fr/revers/look).

Lors des différentes étapes de la production textile, les **eaux usées** par les produits chimiques, sont souvent déversées directement dans la nature (SBAI, 2018 : 45). Bien que certaines enseignes déclarent avoir mis en place des systèmes d'épuration, les autorités locales des pays producteurs concernés n'ont souvent aucun moyen de contrôle (SBAI, 2018 : 45). En plus des conséquences sanitaires sur les habitants, ces pollutions asphyxient les milieux aquatiques (phénomène d'eutrophisation²) (SBAI, 2018 : 45 et 46). Les conséquences n'apparaîtront pas uniquement dans un avenir lointain. En effet, à Xiantang en Chine, la rivière Li est désormais toxique, polluée par le plomb et le mercure, utilisés pour la teinture des jeans et rejetés lors du lavage. Ainsi, il n'est plus possible de boire l'eau de cette rivière ni d'y pêcher (ademe.fr/revers/look). Mais cette problématique de pollution

¹ Herbicide organophosphoré qui est à la fois total – tous les végétaux y sont plus ou moins sensibles à des degrés divers – et systémique – le produit migre dans les tissus. (futura-sciences.com/definitions/agriculture-glyphosate)

² Détérioration d'un écosystème aquatique par la prolifération de certains végétaux (futura-sciences.com/developpement-durable-eutrophisation).

ne touche pas uniquement les rivières, car les microfibres textiles dans les océans représenteraient l'équivalent de 50 milliards de bouteilles plastique (MACARTHUR, 2017¹ in ; SBAI, 2018 : 45 et 46).

La fabrication n'est pas la seule étape impactant l'environnement : le transport de la marchandise est aussi un des points clés de l'industrie textile. Comme la fabrication d'un vêtement se fait généralement à des milliers de kilomètres du lieu d'achat, on estime que, du champ à la boutique, un jean peut parcourir jusqu'à 1,5 fois le tour de la Terre (soit 65'000 km.) (fne.asso.fr/gaz-à-effet-de-serre/mode). L'industrie de la mode produit entre 1,2 et 1,8 milliard de tonnes de **gaz à effet de serre**, soit un impact plus important que celui des vols internationaux et du trafic maritime réunis (SBAI, 2018 : 43 et ademe.fr/revers/look). Et cela ne va pas en s'améliorant puisqu'en 2030, ces émissions atteindront 2,8 milliards de tonnes – l'équivalent de 230 millions de voitures roulant pendant un an, en supposant des habitudes de conduite moyennes (Danish Fashion Institute, 2017 : 11) – (SBAI, 2018 : 43).

2.1.2. L'exemple du Pendjab

Afin de ne pas trop généraliser, il est intéressant d'étudier un exemple un peu plus « concret ». Je vais donc me concentrer sur l'Inde, car, selon le documentaire de France 2 *Tout Compte Fait*, elle assure un tiers de la production mondiale de coton grâce à son climat chaud et humide qui se prête très bien à cette culture (weebio.fr/culture/coton/pollution et TCF, 2018 : 14:30'). Mais plus précisément sur la région du Pendjab, située dans le nord de l'Inde (coloriée en rouge sur la carte ci-contre), spécialisée dans le coton.

Pour faire face à la demande internationale très forte, la production de coton a été multipliée par trois depuis quinze ans. Cette course à la production massive pousse les agriculteurs indiens à asperger les champs de **pesticides** afin de réduire le risque de maladies au sein du champ pour assurer une production sans failles. Les agriculteurs utilisent parfois des pesticides qui sont interdits en Union Européenne, puisque les normes indiennes ne sont pas les mêmes. Parmi ces pesticides interdits, on trouve de l'Ethion, qui est toxique pour le foie, mélangé à de l'Imidacloprid, soupçonné d'être neurotoxique (TCF, 2018 : 17:50'). Ainsi, dans beaucoup de villages encerclés de champs de coton se trouve de nombreux habitants atteints de maladies du foie (TCF, 2018 : 22:50'). Bien que le coton soit très gourmand en eau, il reste le tissu le moins cher du marché et rapporte environ 60 € par mois à l'agriculteur, ce qui correspond à la moitié du salaire moyen indien (TCF, 2018 : 19:40'). Ainsi, l'agriculteur est souvent très pauvre et n'a pas les moyens d'employer des ouvriers alors que la culture du coton demande beaucoup de main-d'œuvre. Il travaille donc souvent avec des membres de sa famille et par conséquent, ses **enfants** (le travail de mineurs est souvent dénoncé dans ce secteur car il emploierait environ 108 millions d'enfants âgés de cinq à quatorze ans (SBAI, 2018 : 48)). En toute (triste) logique, cela maintient également le bas prix du coton (TCF, 2018 : 16:20').

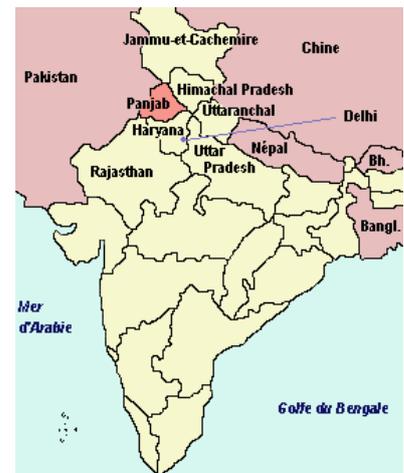


Figure 3: Carte de l'Inde (axl.cefan.ulaval.ca/panjab-map)

Après avoir été acheté au cultivateur par des grossistes, sur les marchés, le coton est séché à ciel ouvert. Ensuite, dans des usines, il est transformé en fibres par des ouvriers n'ayant que des foulards

¹ Rapport de la fondation Ellen MacArthur : *A New Textiles Economy : Redesigning Fashion's Future*, décembre 2017

pour se protéger de l'odeur irrespirable – due aux particules de coton dans l'air – (TCF, 2018 : 30:50'). Après avoir été tissé, le coton est envoyé dans des usines de **teinture**. Pour être teint, il est trempé dans des produits (colorants et fixateurs) à base de métaux lourds, comme le chrome ou le plomb (TCF, 2018 : 25 :05'). Ces teintures synthétiques, déteignant moins vite, sont meilleurs marchés que les teintures à base de plantes ou de produits naturels (respecterre.com/teintures-toxiques) (voir chapitre : 3.1.7 *Les teintures* p. 25).

Les **eaux usées**, par les teintures, ressortent de l'usine (environ 100'000 litres par jour) sans être purifiées, avant d'être rejetées dans la nature. (TCF, 2018 : 25:00'). Bien qu'il existe quelques stations d'épuration, leurs filtres sont trop vétustes, ce qui fait que même après le traitement, des déchets subsistent. De plus, elles sont trop petites par rapport à la quantité d'eau à traiter (TCF, 2018 : 26:25'). Ainsi, toute cette eau polluée est bue par la population locale et irrigue les cultures. En plus des conséquences écologiques (20% de la pollution mondiale de l'eau est liée à l'industrie du textile), cette industrie a de toute évidence un grand impact sur la santé de la population (TCF, 2018 : 27:40').

En effet, on remarque que beaucoup d'enfants autistes naissent dans la région du Pendjab ce qui est très probablement dû à la pollution de l'eau et aux pesticides, puisque ces enfants ont, dans leur organisme, un taux de métaux lourds plus élevé que la moyenne (TCF, 2018 : 28:12'). On relève également une augmentation anormale de cancer dû à l'utilisation de pesticides : on recensait 800'000 nouveaux cas de cancer en 2001 mais 1'220'000 en 2016 (TCF, 2018 : 30:22'). Ces phénomènes ne sont pas des cas isolés puisque l'ONG Riverkeeper estime que le taux de métaux lourds présents dans les eaux de surface au Bangladesh est cinquante fois supérieur à la moyenne (SBAI, 2018 : 45). Et selon Greenpeace, 70% des eaux de surface chinoises sont polluées à cause de l'industrie textile (SBAI, 2018 : 45).

Même si tout cela se passe loin de chez nous, nous sommes également concernés par la toxicité des vêtements due aux différentes teintures et à l'utilisation de pesticides. En effet, en 2012, dans son étude *Les dessous toxiques de la mode*, Greenpeace a cherché à connaître les substances toxiques qu'utilisent les grandes marques de fast fashion pour fabriquer leurs vêtements. L'étude a porté sur une vingtaine de marques et a révélé que deux tiers des textiles analysés contiennent des produits toxiques parmi lesquels certains sont des perturbateurs endocriniens (SBAI, 2018 : 46 et 47), ce qui, bien évidemment, impacte notre santé lorsque nous portons ces vêtements. Toujours selon cette étude, lorsqu'on lave nos vêtements, ces substances chimiques contenues dans les tissus se répandent dans le système de traitement des eaux usées puis sont rejetées dans l'environnement avant de se dégrader en composés toxiques (greenpeace.fr/dessous/toxiques/mode).

Toute la matière première produite dans le Pendjab part ensuite pour Ludhiana, la capitale industrielle de la région mais aussi la quatrième ville la plus polluée au monde selon l'OMS (TCF, 2018 : 31:30'). Le coton arrive sous forme de fil et de tissu avant d'être transformé en vêtement, dans une des usines de confection. Le reportage de France 2 montre que, dans l'usine qu'ils ont filmée, 800 personnes travaillent six jours sur sept et douze heures par jour pour un salaire moyen d'environ 90 € par mois (TCF, 2018 : 33:30'). Ces sous-traitants travaillent pour des grandes marques comme Mark & Spencer, Benetton, Zara ou encore des marques de vêtements pour bébé.

2.1.3. Les conditions de travail

En délocalisant leur production dans des pays où le coût de la main-d'œuvre est faible et les droits sociaux presque inexistantes (ethique-sur-etiquette.org/probleme), les multinationales s'affranchissent des normes sociales présentes dans les pays du Nord et peuvent décliner toute responsabilité vis-à-vis des violations de droits commises par leurs filiales et sous-traitants à l'étranger. En effet, ces derniers sont considérés comme des entités autonomes sans lien juridique avec la maison-mère qui, elle, peut donc bénéficier d'une impunité quasi-totale. Les marques n'hésitent donc pas à exiger la livraison de leurs commandes dans des délais toujours plus courts et à des prix toujours plus bas. En imposant ces conditions à leurs fournisseurs et sous-traitants, cela les pousse à répercuter cette pression sur les travailleurs (ethique-sur-etiquette.org/multinationales/irresponsables). En effet, ceux-ci font tout pour rester compétitifs afin que la marque ne change pas de fournisseur soudainement (voir chapitre: *1.2.3 La délocalisation des entreprises* p.7), ce qui se répercute sur les conditions de travail des employés.

Par souci d'économie, un bon nombre de fournisseurs et de sous-traitants font l'impasse sur la **sécurité** au travail (ethique-sur-etiquette.org/probleme). Ce non-respect des normes de sécurité a causé, le 24 avril 2013, l'effondrement du Rana Plaza, un immeuble de huit étages (capital.fr/marques/enfants) dans la banlieue de Dacca, la capitale du Bangladesh, provoquant la mort d'environ 1135 personnes. Ce bâtiment vétuste hébergeait des ateliers de confection, sous-traitants de grands groupes internationaux de fast fashion (comme H&M ou Benetton) (franceinter.fr/affaires-sensibles).

Afin de produire toujours plus vite, les ouvriers textiles travaillent parfois plus de douze heures par jour et six (voire même sept) jours par semaine sans compter les **heures supplémentaires** non rémunérées (ethique-sur-etiquette.org/probleme) (The Fair Wear formula : 3:14'). Les employés n'ont plus le temps de voir leur famille, de se relaxer et même de dormir. Ces longues heures de travail affectent donc sa qualité (les ouvriers sont moins productifs de par leur fatigue) mais aussi la sécurité des ouvriers. En effet, la plupart des accidents de travail ont lieu au cours des heures supplémentaires. Si les employés travaillent aussi longtemps c'est parce que, la plupart du temps, le salaire est si bas que, sans les heures supplémentaires, il ne permettrait pas de financer un logement, assez de nourriture ou d'autres besoins de base. Mais parfois, c'est aussi parce qu'ils ne sont même pas autorisés à rentrer chez eux (The Fair Wear formula : 3:28').

Ces très mauvaises conditions de travail sont principalement dues au fait que la plupart des employés n'ont pas de **contrat de travail**, qui permettrait de définir leurs horaires, par exemple. Ils n'ont donc pas un réel emploi stable (The Fair Wear formula : 4:32'), ce qui signifie qu'ils peuvent être aussi bien embauchés que licenciés en fonction des besoins de production (ethique-sur-etiquette.org/probleme). Cela pousse encore les ouvriers à faire des heures supplémentaires afin d'être toujours plus productifs pour ne pas perdre leur emploi. Même si des usines fournissent des contrats de travail, il est très fréquent qu'ils ne respectent pas la loi (ethique-sur-etiquette.org/probleme) ou alors ne garantissent pas la stabilité de l'emploi. Par exemple, d'après le rapport d'Asia Floor Wage Alliance¹ (qui a interrogé des personnes travaillant dans des usines cambodgiennes et indiennes fournissant H&M), dans 11 usines cambodgiennes sur 12, des employés ont été témoins de fins de contrat pendant la grossesse d'une travailleuse, voire en ont été victimes (COURRIER INTER., 2016). Cela s'explique

¹ Alliance internationale de syndicats et d'organisations de défense des droits au travail mobilisés pour obtenir, de la part des entreprises de l'habillement, le versement d'un salaire vital pour les ouvriers du secteur en Asie (ethique-sur-etiquette.org/Asia/Floor/Wage/Alliance).

par le fait qu'au Cambodge, les usines ne proposent généralement que des contrats d'un à trois mois. Ainsi, dès qu'un ouvrier prend un jour d'arrêt maladie ou arrive en retard, il court le risque de ne pas voir son contrat renouvelé (COURRIER INTER., 2016). Les usines préfèrent donc renvoyer les femmes qui tombent enceintes plutôt que de payer leurs congés maternité. Ainsi, des ouvrières préfèrent avorter plutôt que de perdre leur emploi. Même si l'avortement est légal au Cambodge, ces femmes optent généralement pour des avortements clandestins, par manque d'éducation et d'accès aux soins (COURRIER INTER., 2016), alors que ces avortements peuvent provoquer des infections, voire la mort.

2.1.3.1 Le travail des enfants

Bien que, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le nombre d'enfants travaillant (tous secteurs confondus) est passé de 215 à 168 millions entre 2008 et 2012 (capital.fr/marques/enfants), il existe toujours à ce jour plus de 100 millions d'enfants qui travaillent (SBAI, 2018 : 48). Dans le secteur de l'industrie (dont l'industrie textile), il y en aurait 12 millions. Au Bangladesh, selon une enquête menée en 2016 par l'Overseas Development Institute¹, 15% des enfants de 6 à 14 ans habitant les bidonvilles de Dacca travaillent 64 heures par semaine dans l'industrie textile. Ce chiffre grimpe à 50% pour les enfants de 14 à 16 ans. Ces enfants gagneraient environ 8€ par semaine (capital.fr/marques/enfants).

Le travail des enfants est une aubaine pour les entreprises car il « coûte » moins cher et les enfants sont plus dociles : ils arrivent à se résigner face à leur condition. Bien évidemment, cette pratique a des conséquences autant psychologiques que physiologiques. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les enfants manipulent des machines et des produits dangereux qui ne sont pas adaptés à leur âge, ce qui peut causer des handicaps, des intoxications ou dans le pire des cas, la mort. Dans les pays où le travail des enfants est fréquent, on observe des cas de malnutrition, de vieillissement précoce, de dépression ou de dépendance aux drogues (capital.fr/marques/enfants). De plus, selon l'UNICEF, le travail des enfants les entraîne dans un cercle vicieux, car ils ont forcément moins la possibilité d'aller à l'école ou de suivre une formation professionnelle. Leur travail les prive donc de l'éducation qui leur permettrait de sortir de la pauvreté (en obtenant un travail plus qualifié et donc mieux rémunéré) (capital.fr/marques/enfants). Le bon sens nous dirait de boycotter les habits venant de pays lointains (comme le Bangladesh ou le Cambodge) afin de ne pas contribuer au travail des enfants. Cependant, certaines ONG locales, présentes sur le terrain, et des syndicats d'enfants travailleurs estiment que : « empêcher un enfant de travailler c'est empêcher sa survie et celle de sa famille à court terme ». Selon eux, le travail doit être encadré pour que les enfants ne soient pas exploités et bénéficient d'un minimum de scolarisation (capital.fr/marques/enfants).

¹ Fondé en 1960, l'ODI est un groupe de réflexion indépendant sur le développement international et les questions humanitaires (en.wikipedia.org/Overseas/Development/Institute).

2.1.4. Décomposition du prix d'un t-shirt

Après avoir étudié toutes ces informations concernant la fabrication, le transport, les conditions de travail, etc., je trouve qu'il est intéressant de voir, de manière plus pratique, ce qui se cache réellement derrière le prix d'un t-shirt que l'on pourrait trouver dans un magasin de fast fashion.



Figure 4: Décomposition du prix d'un T-shirt (ethique-sur-etiquette.org/decomposition/prix/t-shirt)

Sur le graphique ci-dessus nous pouvons constater que le coût de la main-d'œuvre ne représente que 0.6% du coût total du vêtement, soit seulement 0,18 € sur un prix de vente de 29 €. Si l'on compte que le coût de la production pure et simple du t-shirt ne comprend que le coût du matériel, le transport et le salaire du travailleur, la production du T-shirt ne représente que 20.6% de son prix vendu en magasin. En comparaison, pour un T-shirt de la marque de prêt-à-porter éthique « La Révolution textile », fabriqué en France, le coût de production, comprenant la confection, les matières premières et le transport, représente environ 41.2% du coût global (larevolutiontextile.com/prix-juste). Bien que les conditions d'élaboration de ces deux vêtements diffèrent de par leur qualité, on remarque qu'un T-shirt issu de la « fast fashion » a un coût de production deux fois moins important en pourcentage qu'un T-shirt fabriqué par « La Révolution textile » – suivant une répartition équitable des coûts. Cela prouve bel et bien que les grandes enseignes de fast fashion font énormément d'impasses sociales et environnementales, comme nous l'avons vu précédemment, pour maintenir un prix de production le plus bas possible.

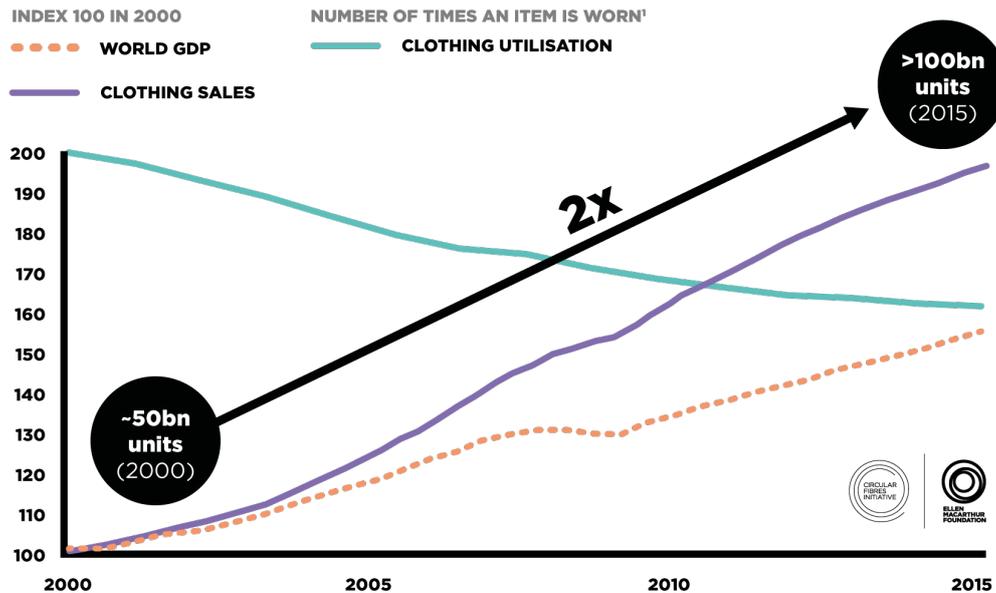
2.2. La consommation

En France, la part des articles d'habillement (y compris les chaussures) dans le budget des ménages a diminué de moitié en 45 ans, passant de 11.8% en 1960 à 4.7% en 2006 (insee.fr). Je n'ai malheureusement pas trouvé de chiffres concernant la Suisse mais les statistiques françaises peuvent nous donner une idée de l'évolution générale dans les pays industrialisés européens. Cette **baisse du budget vestimentaire** peut notamment être expliquée par la baisse de la part budgétaire consacrée aux dépenses de première nécessité, due à une élévation générale des conditions de vie en France au cours du XXe siècle. En effet, malgré l'augmentation de leur revenu, les ménages ne s'agrandissent pas et par conséquent, leurs besoins en produits de première nécessité comme les vêtements – bien qu'ils soient devenus de moins en moins considérés comme tels depuis les années soixante – restent stables. De plus, les prix des vêtements ont proportionnellement baissé en 45 ans, grâce à une évolution de l'offre rendue possible par le développement des grandes enseignes et de la délocalisation (voir chapitres : 1.2.3 *La délocalisation des entreprises* p. 7 et 1.2.4 *Fonctionnement des multinationales de fast fashion* p. 8) (insee.fr). Paradoxalement, la production mondiale de vêtements ne cesse d'augmenter: en 2000, celle-ci était estimée à 50 milliards de pièces et en 2018, elle a presque triplé pour atteindre 140 milliards (SBAI, 2018 : 40). Cette augmentation est due principalement à la délocalisation, car les prix avantageux stimulent le développement des volumes d'importation (insee.fr).

L'augmentation de la consommation de vêtements ne s'explique pas que par des considérations économiques mais elle est intimement liée à la transformation d'une société devenant de plus en plus superficielle. On estime que 40% des vêtements achetés par les femmes (et les hommes aussi, dans une mesure à peine moindre) sont des **achats impulsifs** et non des investissements réfléchis (DAVIS, 2006¹ in ; REDRESS, 2017 : 14). L'achat compulsif « résulte plus d'un besoin d'achat qui se traduit par la satisfaction d'une envie que d'un besoin fonctionnel pour le produit » selon le Huffington Post. On va plutôt faire des achats impulsif d'objets ayant une valeur émotionnelle (vêtements, bijoux, etc.) que de produits fonctionnels comme des produits d'entretien, par exemple (BARTH, 2014). L'achat compulsif est le parfait exemple démontrant que nous vivons dans une société où la valeur de possession est plus importante que la valeur d'usage. Nous accordons plus d'importance au fait de posséder un objet X, même si nous savons que nous l'utiliserons très peu, qu'à la réelle utilité de l'objet. Par exemple, dans un quartier résidentiel où vivent cinq ménages, il est très probable que chaque ménage aura tendance à préférer avoir sa propre tondeuse au lieu d'une seule commune aux cinq – même si le ménage en question ne l'utilisera que quelques fois dans l'année.

En outre, nous ne portons pas toujours les vêtements que nous achetons. Même si nous achetons toujours plus de vêtements (grâce à l'augmentation de nos revenus), nous les portons de moins en moins, comme nous le montre le graphique ci-dessous.

¹ DAVIS Rebecca, *How to Say No to impulse Buys*, Redbook, 2006



1 Average number of times a garment is worn before it ceases to be used

Source: Euromonitor International Apparel & Footwear 2016 Edition (volume sales trends 2005–2015); World Bank, *World development indicators - GD* (2017)

Figure 5: Graphique mettant en lien le nombre de vêtements vendus par année et leur utilisation (ellenmacarthurfoundation.org/fashion/circular/economy)

Selon une étude, 58% des britanniques de 16 à 24 ans possèdent des vêtements qu'ils n'ont encore jamais portés (WRAP, 2012¹ in ; REDRESS, 2017 : 70). Mais parmi les vêtements que nous portons, nous ne porterions que 20% de nos vêtements 80% du temps (SMITH R.A., 2013² in ; REDRESS, 2017 : 70). Nous gardons également dans nos armoires énormément d'habits soit par habitude soit par attachement. On estime qu'environ 30% des vêtements dans nos armoires n'ont pas été portés depuis au moins douze mois (ce qui représenterait 35 milliards d'euros en **vêtements inutilisés**) (WRAP, 2012³ in ; REDRESS, 2017 : 71). Ces vêtements immobilisent donc des ressources naturelles et financières dans nos armoires (REDRESS, 2017 : 71). Environ 85% des femmes possèdent des vêtements qui ne leur vont plus pour ne pas renoncer à leurs tenues préférées malgré leur changement de silhouette (BYE E. et MCKINNEY E., 2007⁴ in ; REDRESS, 2017. 70). Cela devient une absurdité lorsqu'on se rend compte que tous ces vêtements inutiles ont gaspillés, tant de ressources naturelles et demandé tant d'investissement personnel de la part des travailleurs tout au long de la chaîne, pour ne servir finalement à rien.

¹ WRAP, *Valuing Our Clothes*, 2012

² SMITH R.A., *A Closet Filled With Regrets*, Wall Street Journal, 2013

³ WRAP, *Valuing Our Clothes*, 2012

⁴ BYE E. et MCKINNEY E., *Sizing up the Wardrobe : Why We Keep Clothes that Do Not Fit*, Fashion Theory 11, 2007

2.3. Fin de cycle

On estime que, dans l'Union Européenne, les consommateurs jettent 5,8 millions de tonnes de textiles par an (FRIENDS OF THE EARTH, 2013¹ in ; REDRESS, 2017 : 176). Seuls 25% des textiles jetés par eux, chaque année, sont recyclés par des organismes caritatifs et des entreprises (REDRESS, 2017 : 176). Les 4,3 millions de tonnes restantes finissent à la décharge ou sont incinérées (REDRESS, 2017 : 176)². Les vêtements qui aboutissent dans ces décharges contiennent certaines fibres synthétiques, comme le polyester et le nylon, qui mettent énormément de temps à se décomposer (30 à 40 ans pour le nylon) (SCIENCE LEARNING, 2008³ in ; REDRESS, 2017 : 177), ou encore des fibres naturelles comme le coton ou la laine qui, même si elles se décomposent – cela peut aller jusqu'à cinq ou six mois pour un t-shirt en coton – (conservation-nature.fr et SCIENCE LEARNING, 2008⁴ in ; REDRESS, 2017 : 177), produisent du méthane, gaz qui est notamment responsable du dérèglement climatique (BUREAU OF INTERNATIONAL RECYCLING⁵ in ; REDRESS, 2017 : 177). De plus, si les décharges ne sont pas étanches, des produits chimiques peuvent s'échapper des textiles et s'infiltrer dans les nappes phréatiques (WICKER, 2016).

Pourtant, parmi ces textiles, 95% pourraient être recyclés ou réutilisés. Les vêtements sont, en effet, à la deuxième place (derrière l'aluminium) au classement des recyclages les plus intéressants pour l'environnement. Tous ces textiles renferment des ressources précieuses et lorsque nous jetons nos vêtements nous jetons ces ressources naturelles et humaines qui ont servi à la fabrication également (REDRESS, 2017 : 176)⁶.

2.3.1. Les organisations caritatives

Aujourd'hui, il est possible de donner nos vêtements à des associations. Cependant c'est parfois ce qu'on pourrait appeler une « fausse bonne idée ». Pour commencer, en Europe ou en Amérique du Nord, il n'y a pas assez de personnes qui ont besoin de vêtements par rapport au volume produit. Ainsi, les associations se retrouvent avec énormément de vêtements et doivent traiter de très grands volumes d'habits, afin de maintenir leur chiffre d'affaire (WICKER, 2016). Les employés cherchent les « perles rares », trient en fonction de la catégorie (pantalon, pull, tee-shirt, etc.), de la qualité et de la composition. Ces vêtements sont ensuite emballés puis expédiés aux quatre coins du monde. Les Etats-Unis et le Japon héritent des meilleurs articles « vintage », l'Amérique du Sud reçoit les articles de milieu de gamme, l'Europe de l'Est obtient les vêtements d'hiver et l'Afrique, quant à elle, les vêtements de mauvaise qualité dont personne ne veut (WICKER, 2016).

Dans les années 1980, les habits de seconde main ont commencé à affluer dans les pays africains qui avaient abandonné leurs politiques protectionnistes. Les Africains ont préféré acheter ces vêtements, car ils étaient jugés moins chers et de meilleure qualité que la confection locale. Par conséquent, à partir des années 1990, les industries textiles locales se sont effondrées. Les vêtements de seconde

¹ Friends of the Earth, *Less is more : Ressource Efficiency through Waste Collection*, 2013

² Commission européenne, *Recyclage des déchets textiles*, 2001

³ Science Learning, University of Waikato, *Measuring Biodegradability*, 2008

⁴ Science Learning, University of Waikato, *Measuring Biodegradability*, 2008

⁵ Bureau of International Recycling, *Textiles*

⁶ Secondary Materials and Recycled Textiles Association, *Donate, Recycle, Don't Throw Away !* et *Recycling of Low Grade Clothing Waste*

main ont envahi le marché africain au point où, en 2005, ceux-ci représentaient la moitié des importations textiles en Afrique subsaharienne. (WICKER, 2016)

2.3.1.1. Le Rwanda

Aux Etats-Unis, les vêtements de seconde main sont, pour la plupart, revendus par des associations comme l'Armée du Salut à des entreprises privées. Ces vêtements sont ensuite expédiés vers un pays d'Afrique subsaharienne, la plupart du temps. Cependant, certains pays considèrent que ces fripes américaines les empêchent de développer leur propre industrie de confection. Ainsi, en mars 2016, le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, ont décidé d'augmenter leurs droits de douane sur les importations de vêtements de seconde main. L'administration Trump a donc ouvert une enquête afin de vérifier si ces quatre pays ne violaient pas l'« Agoa »¹. Sous la pression américaine, le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda ont ramené leurs droits de douane à leur niveau antérieur, à l'exception du Rwanda. Ainsi, le pays risque de perdre, pour le secteur de l'habillement, certains privilèges commerciaux définis par l'Agoa. (BEARACK & LYNCH, 2018)

Le président rwandais, Paul Kagame, souhaite développer la confection rwandaise et réduire les importations de fripes qu'il juge peu dignes. Bien que le gouvernement semble faire des efforts pour faire émerger le secteur de la confection rwandaise, les résultats restent peu concluants. En effet, dans un pays comme le Rwanda, il est difficile de développer une industrie dans un climat d'intense compétition internationale, même si la main-d'œuvre est bon marché. De plus, le Rwanda souffre de nombreux handicaps pour développer son industrie : son marché intérieur est petit et relativement pauvre et sa main-d'œuvre n'est pas assez formée. Les vêtements « locaux » actuellement fabriqués au Rwanda sont donc plutôt chers et destinés à une clientèle de jeunes actifs citadins, et par conséquent, relativement riches. Pour les Rwandais plus modestes, il est difficile de voir une amélioration dans le développement d'une confection locale, générant des emplois, et abordable (BEARACK & LYNCH, 2018).

De plus, le secteur du vêtement d'occasion souffre de l'augmentation des droits de douane. Certains vendeurs de vêtements de seconde main ont donc remplacé les fripes américaines par des vêtements chinois qui ont l'avantage d'être neufs, bon marché et qui échappent aux droits de douane. Ces vêtements ne sont pourtant pas la bonne solution (BEARACK & LYNCH, 2018). Comme vu précédemment, l'achat d'habits fabriqués en Asie encourage les mauvaises conditions de travail des employés mais cause aussi des dégâts écologiques. Du point de vue du développement durable, il est donc impératif pour le Rwanda de développer une industrie vestimentaire locale afin de ne pas dépendre de ces vêtements asiatiques, de réduire les émissions de CO2 dues au transport de ces vêtements depuis la Chine mais aussi, et surtout, de créer de l'emploi localement.

Malgré les différents problèmes causés par l'importation des fripes américaines, celles-ci procuraient au consommateur africain le sentiment d'être plus à la mode qu'en portant les vêtements chinois qui sont presque tous identiques. En effet, selon Isai Mugabo, propriétaire d'une boutique de vêtements chinois, explique : « Le chagua² était plus digne que les vêtements chinois, parce que cela permettait aux gens de se sentir à la mode, (...) mais aujourd'hui tout le monde repart avec la même chemise. ».

¹ African Growth and Opportunity Act : Accord commercial signé par Bill Clinton en 2000 puis renouvelé pour dix ans par Barack Obama en 2015, permettant à des pays africains de bénéficier de conditions avantageuses pour vendre leurs produits sur le marché américain. Ainsi, les Etats-Unis peuvent importer certains produits provenant de ces pays sans payer les frais de douane (BEARACK & LYNCH, 2018).

² Le secteur du vêtement d'occasion est baptisé « chagua » qui signifie « choisir » en swahili – langue parlée dans l'Est de l'Afrique (larousse.fr/swahili) – (BEARACK & LYNCH, 2018)

La Chine, pourrait, quant à elle, profiter du litige concernant l'Agoa pour développer ses exportations ce qui représenterait une plus grande menace pour les futures industries africaines que celle représentée par les fripes américaines (BEARACK & LYNCH, 2018).

3. QUELLES SONT LES SOLUTIONS POUR INTEGRER LA « MODE DURABLE » DANS NOTRE SOCIETE?

Le philosophe Mark Hunyadi distingue ce qu'il appelle la « petite éthique » de l'« éthique » (HUNDAYI, 2015¹ in ; SBAI, 2018 : 59). Selon Majdouline Sbai qui reprend ses propos, « la petite éthique consisterait à affirmer qu'il est éthique de consommer toujours autant d'eau potable pour fabriquer un t-shirt à partir du moment où on met en place un système de traitement des eaux usées. » (SBAI, 2018 : 59). La « petite éthique » nous mène à nous poser les mauvaises questions, qui, au final, se résument en une seule : comment continuer à consommer comme je l'ai toujours fait mais en prenant en compte les enjeux du développement durable ? L'« éthique », quant à elle, amène à se poser des questions plus fondamentales. Est-il pertinent de produire un jean à des milliers de kilomètres ? Est-il justifié de faire travailler des ouvriers et ouvrières et même des enfants dans des conditions lamentables ? Tout cela pour payer moins cher ? Bien que la « petite éthique » puisse ouvrir des portes, apporter des solutions et compléter l'« éthique », cette dernière semble être la meilleure « voie à suivre » pour préserver nos ressources et faire en sorte que l'humanité vive de manière durable et non plus destructrice au niveau tant social qu'environnemental, comme elle l'est actuellement.

Dans cette deuxième partie de mon Travail de Maturité, il s'agira donc de s'interroger et de trouver quelques pistes sur la manière de fournir l'humanité en vêtements tout en respectant l'environnement mais aussi les conditions de travail des employés.

Mais qu'entend-on exactement par « mode durable » ? Selon l'ouvrage de Majdouline Sbai *Une mode éthique est-elle possible ?*, « La mode durable consiste à répondre à nos besoins (vestimentaires) sans impacter la capacité des générations futures de répondre aux leurs². (...) Ainsi, faire de la mode durable, c'est faire de la mode qui préserve l'écosystème, la vie de ceux qui travaillent dans ce secteur et leur savoir-faire. » (SBAI, 2018 : 61). Concrètement, selon l'ADEME, la mode éthique (ou responsable) « associe des créateurs qui cherchent à diminuer l'empreinte écologique de leur production en utilisant des matières issues de l'agriculture biologique ou recyclées, et des procédés de fabrication moins consommateurs d'eau, d'énergie et de transports, dans le respect des travailleurs » (ademe.fr/revers/look). Je vais donc présenter quelques solutions « pratiques » qui pourraient répondre au principe de mode éthique.

¹ Mark Hunyadi, *La Tyrannie des modes de vie. Sur le paradoxe moral de notre temps*, Le Bord de l'eau, 2015

² Gro Harlem Brundtland, *Notre avenir à tous* (« Rapport Brundtland »), Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, 1987

Cependant, depuis les années huitante, la fabrication du lin est délocalisée, notamment à cause de la crise de l'industrie textile française (voir : 1.2.2. *Les matières* p. 6). Ainsi, la France vend son lin à des pays comme la Chine ou l'Inde pour le transformer (c'est-à-dire, le filer, le tisser et en confectionner un vêtement). Une fois fabriqués, ces habits sont revendus en France, en Belgique, en Italie, etc. C'est là qu'apparaît l'absurdité de ce système, car la France achète des vêtements faits de lin français vendu quelque mois auparavant pour être fabriqués à l'autre bout du monde, puis réexpédiés. De plus, les pays qui transforment actuellement le lin utilisent des sources d'énergie sale (comme le charbon) pour faire marcher leurs machines et ont recours à des produits chimiques pour les teintures (wedressfair.fr/lin/textile/ecologique).

Malgré sa forte empreinte écologique due à sa transformation délocalisée très loin, le lin serait une des matières les plus écologiques grâce à son faible besoin en eau et en pesticides mais aussi parce qu'il est recyclable. Il est également très résistant, léger et peut absorber jusqu'à 20% d'humidité, ce qui fait que sa capacité d'absorption est plus importante que celle du coton (wedressfair.fr/lin/textile/ecologique). Cela apparaît comme étant des données encourageantes : si, dans le futur, on arrivait à transformer le lin de nouveau dans la région qui le produit, il aurait certainement une empreinte écologique basse. La production locale garantirait également de relativement bonnes conditions de travail, en tout cas pour l'Europe, étant donné qu'elles seront soumises aux lois de celle-ci.

3.1.1.2. Le chanvre

Le chanvre a également été une des premières plantes cultivées par l'homme en Asie, car dès le VI^e siècle il fut déjà utilisé pour la confection de vêtements. Par exemple, en Europe, au Moyen Age, les vêtements royaux étaient souvent fait à partir de chanvre. Cependant, avant l'ère industrielle, le processus de fabrication était assez long et donnait comme résultat un tissu rêche, lourd et rugueux. Cette qualité insatisfaisante et l'émergence de nouvelles matières ont progressivement entraîné une baisse de l'utilisation du chanvre vers le XIX^e siècle (wedressfair.fr/chanvre/matiere/ecologique).

Le chanvre présente pourtant de nombreux avantages du point de vue écologique. En effet, son processus de production est très peu polluant, car cette plante est résistante aux insectes et à la plupart des maladies : sa culture nécessite très peu de pesticides. Le chanvre a également une croissance rapide, ce qui en fait une plante à haut rendement ; il peut pousser sur divers sols et sous différents

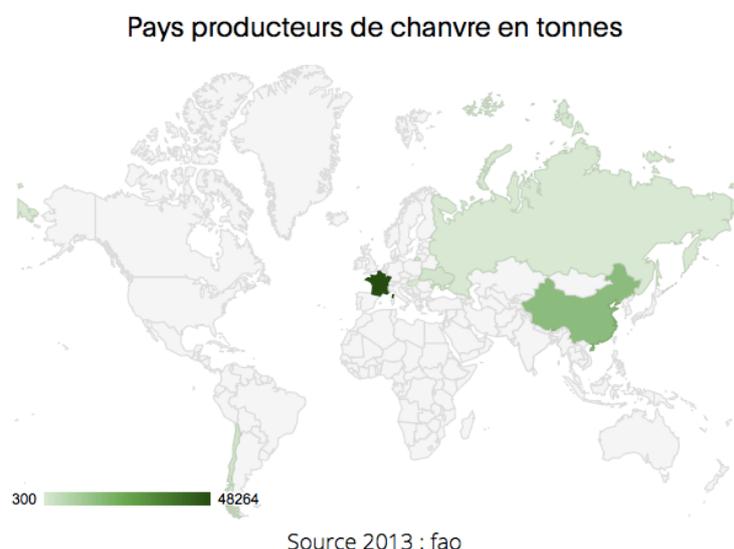


Figure 7: Pays producteurs de chanvre (wedressfair.fr/chanvre/matiere/ecologique)

climats, autant en Asie qu'en Europe ou encore en Amérique du Sud (wedressfair.fr/chanvre/matiere/ecologique).

En plus d'être cultivable en Europe, ce qui y favoriserait la **confection locale**, le chanvre permettrait aux pays en développement, situés en Asie ou en Amérique du Sud, de cultiver une matière première plus écologique et de développer leur propre industrie textile. Le chanvre a même la particularité de régénérer les sols sur lesquels il pousse. Toutes ces caractéristiques font du chanvre la matière naturelle la plus écologique sur le marché du textile actuellement. Ainsi, les marques éthiques s'intéressent à lui, d'autant plus que maintenant des techniques pour l'assouplir et le rendre plus agréable à porter se sont popularisées (wedressfair.fr/chanvre/matiere/ecologique).

3.1.1.3. Le jute

Très utilisé, lors de la Révolution industrielle, dans la production de tissus ou de sacs pour produits alimentaires (pommes de terre, riz, etc.), le jute a même devancé le lin et le chanvre. Malgré son déclin dans les années 1980, dû à la concurrence des emballages et tissus synthétiques, le jute revient aujourd'hui en force, étant donné qu'il paraît être une bonne alternative aux matières synthétiques. En effet, il est peu gourmand en pesticides. Bien qu'il nécessite beaucoup d'eau et d'humidité pour pousser correctement (wedressfair.fr/jute/eco-responsable), le jute pousse (en Afrique, en Asie, aux Etats-Unis, etc.) lors des saisons de pluie et n'a donc pas ou que peu besoin d'eau supplémentaire, suivant les régions (bhallot.eu/toile/jute/infographie). Ainsi, le jute consomme beaucoup moins d'eau que le coton : il faut en moyenne 125 fois moins d'eau pour produire un kilogramme de jute que pour produire un kilogramme de coton. Il est cultivé dans les terres tropicales à faible altitude, comme au Bangladesh et en Inde qui assurent plus de 90% de sa production mondiale. Mais on peut aussi le trouver dans certains pays d'Afrique (comme le Kenya ou la Tanzanie), d'Asie (Viêt Nam, Chine) ou même d'Europe (Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, etc.). Les méthodes de production du jute restent plus locales et garantissent un savoir faire paysan transmis de génération en génération. Ces dernières années, de nombreuses coopératives paysannes sont apparues et sont désormais reconnues par le label « World Fair Trade Organisation » (voir chapitre : 3.1.5 Les labels p. 30) (wedressfair.fr/jute/eco-responsable).



Figure 8: Pays producteurs de jute (wedressfair.fr/jute/eco-responsable)

3.1.1.4. Le Lyocell TM

Certaines matières artificielles comme le Lyocell TM (connue aussi sous le nom de Tencel TM) existent également. Cette fibre synthétique artificielle est produite avec de la cellulose¹ à partir de bois d'eucalyptus, principalement sud-africain. On peut aussi le fabriquer à base de bois provenant des forêts européennes. Du point de vue de l'occupation des sols, la production de ce tissu est très rentable : en n'utilisant qu'une demi-acre de forêt d'eucalyptus – soit environ un demi-terrain de football, puisqu'une acre vaut environ 4046 m² (fr.wikipedia.org/acre) – il est possible de produire une tonne de Lyocell TM. Cela correspond à un cinquième du rapport d'emprise au sol pour le coton par exemple (lyocell.fr).

3.1.1.5. D'autres matières

D'autres matières sont moins connues, telles que le « Pinatex », une matière textile résistante issue de la fibre de feuille d'ananas (huffpostmaghreb.com/textiles/ecologiques), le « SeaCell », une fibre fabriquée à partir d'algue et de cellulose qui libère des vitamines E et des sels minéraux (huffpostmaghreb.com/textiles/ecologiques) ou encore la fibre de pin, recyclée à partir de déchets d'égagement (consoglobe.com/nouvelles/fibres/ecologiques). Mais elles nous montrent que le secret d'une mode durable se cache dans la diversité des matières utilisées, parmi lesquelles nous devons trouver celles dont la culture correspond le plus à chaque environnement. Cela nous permettrait de réduire les transports mais aussi d'arrêter de faire pression, autant du point de vue environnemental que social, sur les régions qui cultivent actuellement le coton.

3.1.2. Les teintures

Dès l'antiquité (et même très probablement avant), les humains ont utilisé les couleurs des vêtements pour se différencier les uns des autres. Au début, l'Humain s'est tourné vers la terre et les minéraux pour colorer ses vêtements avant de découvrir que le monde végétal pouvait fournir de magnifiques colorants. En effet, les fleurs, les feuilles, les fruits, les racines, les branches ou encore l'écorce de nombreuses plantes possèdent un pouvoir tinctorial évident (fibrebio.com/teinture/vegetal). C'est le cas, par exemple, de la garance qui offre des couleurs rouges, ou encore du châtaigner qui produit des nuances marron et jaune. Il est également possible de revaloriser des déchets organiques pour en faire de la teinture : en récupérant de la biomasse² destinée à être jetée comme, des fanes de carottes, les restes d'un élagage d'arbre, etc. Après avoir choisi les bonnes plantes, il faut préparer le tissu afin que la teinture y adhère. Cependant, toutes les matières ne sont pas aptes à être teintées naturellement, comme le polyester. Des matières comme le lin ou le chanvre par exemple sont les plus appropriées. Après avoir préparé le textile en y ayant généralement appliqué du sulfate d'aluminium, ou de la crème de tartre pour la laine (sloweare.com/teinture/vegetal), on le trempe dans un bain de teinture où les pantalons ont été bouillies ou fermentées – les méthodes varient suivant les différentes espèces (fibrebio.com/teinture/vegetal).

¹ Glucide qui constitue la paroi des cellules végétales (larousse.fr/cellulose).

² Dans le domaine de l'écologie, la biomasse se réfère à la masse totale des organismes vivants présents à un moment donné dans un biotope particulier. Souvent, elle est estimée en unité de surface ou de volume plutôt qu'en masse absolue (futura-sciences.com/definitions/environnement/biomasse).

Cependant, les teintures végétales sont parfois moins durables que les teintures « artificielles » (sloweare.com/teinture/vegetal). On peut alors imaginer continuer à utiliser ces teintures chimiques (pour des vêtements dits « techniques », comme les vêtements de sport, dans lesquels la teinture doit pouvoir résister à la transpiration, par exemple), en parallèle (et de façon minoritaire) à des teintures naturelles. Toutefois, l'utilisation de ces teintures chimiques nécessiterait, d'une part, la filtration des eaux usées de manière à ce qu'elles soient, idéalement, 100% propres lors de leur rejet dans l'environnement, et d'autre part, l'augmentation des normes de sécurité pour les employés des usines de teintures.

3.1.3. Les conditions de travail

Aujourd'hui, il existe un mode de fabrication prenant en considération les conditions de travail des ouvriers ainsi qu'une rémunération équitable. On appelle cela le « commerce équitable ». La « World Fair Trade Organisation » comprend plusieurs entreprises – dont la marque de vêtements éthiques « People Tree » (peopletree.co.uk/about-us) – pratiquant le commerce équitable, c'est-à-dire mettant en avant les enjeux socio-économiques de la protection des travailleurs et des producteurs (wfto.com/who-we-are), ainsi que les enjeux environnementaux. Contrairement aux autres labels, la World Fair Trade Organisation ne se contente pas de certifier un produit spécifique ou les matériaux utilisés, mais toute la structure et le modèle commercial de l'entreprise (wfto.com/who-we-are). L'organisation s'appuie sur dix critères permettant de déterminer si une entreprise pratique le commerce équitable ou pas.



Figure 9 : Les dix principes du commerce équitable (wfto.com/who-we-are)

Un des piliers du commerce équitable est la « **rémunération équitable** » (principe n°4). Cela signifie que la rémunération a été mutuellement négociée et acceptée au cours d'un dialogue entre l'acheteur et le vendeur, et cela en appliquant le principe du « salaire égal à travail égal » pour les femmes et les hommes. La rémunération équitable est composée de prix équitables (lesquels représentent un partage équitable du prix final entre tous les acteurs de la filière), de salaires décents (salaire suffisant pour permettre un niveau de vie décent, incluant nourriture, eau, éducation, hébergement, etc. pour l'ouvrier et sa famille) et de salaires équitables (librement négociés, collectivement acceptés et comprenant au moins le paiement d'un salaire décent) (wfto.com). L'entreprise pratiquant le commerce équitable doit aussi être transparente dans sa gestion et ses relations commerciales, de même qu'impliquer les employés, les producteurs, etc. dans les prises de décision (wfto.com).

Le fait de payer les travailleurs de manière équitable permettra, sur le long terme, de potentiellement diminuer le phénomène du « travailleur pauvre ». Comme le mentionne le principe n°1 (création d'opportunités pour les producteurs économiquement désavantagés), le commerce équitable permettrait à ces producteurs de passer de la pauvreté et de l'insécurité de revenu à l'autosuffisance économique et à la propriété (wfto.com).

Le commerce équitable garantit également de bonnes conditions de travail (principe n°7) en créant un environnement de travail **sain** et **sécurisé** pour ses employés. Il induit bien évidemment, que cet environnement est soumis au minimum aux lois nationales et locales et aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail¹ (OIT) en matière de santé et de sécurité. Les entreprises pratiquant le commerce équitable sont informées des conditions de santé et de sécurité des groupes de producteurs avec lesquels elles commercent et cherchent à améliorer leurs pratiques dans ce domaine de manière continue (wfto.com). Il est évident que, le commerce équitable exclut le travail forcé, ainsi que le travail des enfants (principe n°5). Les entreprises qui achètent des produits équitables auprès de groupes de producteurs ou auprès d'intermédiaires – bien que, selon Equiterre, l'entreprise devrait acheter uniquement auprès du producteur afin de prôner un commerce plus direct (equiterre.org/principes/equitable) – doivent s'assurer que la production n'a pas eu recours à du travail forcé et que le producteur se conforme à la Convention des Nations Unies sur les Droits des Enfants² tout comme aux lois nationales/locales sur le travail des enfants (wfto.com).

Plus généralement, le commerce équitable s'engage en faveur de la **non-discrimination**, de l'égalité femmes-hommes et de la liberté d'association (principe n°6). L'entreprise ne pratique donc aucune forme de discrimination à l'embauche, dans la rémunération, dans l'accès à la formation, etc. – que ce soit en fonction de la nationalité, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, du statut HIV/SIDA³ ou encore de l'affiliation politique, de la personne. L'entreprise promeut l'égalité salariale et prends en compte les besoins de santé et de sécurité spécifiques aux femmes enceintes et aux mères qui allaitent (wfto.com).

Le commerce équitable se distingue du commerce conventionnel par sa logique basée sur le **long terme**. Il prend en compte le fait que nos ressources, comme les matières premières ou l'énergie, ne sont pas illimitées et qu'il faut les préserver (principe n°10). Mais le commerce équitable vise aussi à instaurer un développement social durable. Par exemple, l'importateur ou l'entreprise, doit s'engager à acheter plus de deux fois au même producteur afin de lui assurer une certaine constance dans ses ventes (equiterre.org/principes/equitable). La plupart du temps, une partie des revenus est réinvestie dans la communauté, pour favoriser un développement local par le biais de projets liés à l'amélioration de la santé, de l'éducation, de l'environnement local et de l'économie locale (equiterre.org/principes/equitable). Toutes ces différentes initiatives permettent en fin de compte

¹ Par exemple, convention de 1919 sur la protection de la maternité, convention de 1930 sur le travail forcé, convention de 1936 sur les congés payés, convention de 1939 sur les travailleurs migrants, etc. (fr.wikipedia.org/conventions/Organisation/internationale/travail).

² La *Convention internationale des droits de l'enfant* a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et affirme que les enfants ont besoin d'une protection et d'une attention particulière en raison de leur vulnérabilité, la nécessité d'une protection juridique et non juridique de l'enfant avant et après la naissance, l'importance du respect des valeurs culturelles de la communauté de l'enfant, etc. (unicef.fr).

³ Le sida est encore perçu par beaucoup de personnes comme étant contagieux et, bien que les licenciements de personnes atteintes du sida soient nombreux, la discrimination reste difficile à prouver, selon L'Express. Néanmoins, en France, on estime que 70% des personnes qui vivent avec le VIH choisissent de cacher leur maladie au travail (EYCHENNE, 2011).

d' « accompagner le renforcement des capacités » (principe n°8), c'est-à-dire de faire en sorte que les entreprises travaillant avec des petits producteurs puissent développer, selon la World Fair Trade Organisation, des « activités spécifiques pour aider ces producteurs à améliorer leurs capacités de gestion, de production et d'accessibilité au marché, qu'il soit local, régional, international, destiné au commerce équitable ou au commerce conventionnel » (wfto.com).

3.1.4. Les marques éthiques

Bien que les principes du commerce équitable soient totalement pertinents, leur application concrète et rapide à l'échelle mondiale me semble encore très difficile vu l'importance du système capitaliste encore présent actuellement.

Mais une des manières pour favoriser le commerce équitable plus aisément et rapidement serait de « **consommer local** ». Par exemple, l'utilisation de matières premières adaptées à l'environnement local permettrait d'utiliser des ressources déjà présentes sur place (comme le jute pour le Bangladesh ou l'Inde, par exemple). Les pays pourraient donc développer davantage leur économie locale en créant des marques utilisant ces matières locales. La création de petites marques pourrait potentiellement permettre aux ouvriers d'accéder à de bonnes conditions de travail et à une rémunération équitable puisqu'il y aurait moins d'intermédiaires « globalisés » et qu'il serait plus facile de créer des syndicats.

Ainsi, de plus en plus de marques éthiques s'engagent aujourd'hui pour minimiser leurs impacts écologiques et pour ne pas exploiter ceux qui fabriquent leurs vêtements (SBAI, 2018 : 89). D'autres favorisent également la fabrication européenne (laquelle garantit le respect des normes européennes au niveau environnemental et social). Tout cela explique leurs prix parfois plus élevés que dans la plupart des magasins de mode actuels. Cependant, un bon nombre de ces vêtements sont de meilleure qualité que les vêtements dits « conventionnels », de par leurs matières, mais aussi leur solidité (grâce à des ouvriers qualifiés travaillant dans de bonnes conditions) vendus dans les grandes surfaces. Sur le long terme, l'acheteur s'y retrouve donc au niveau du prix.

Aujourd'hui, les marques éthiques commencent à se multiplier. La marque française Ekyog – fabriquant notamment ses habits avec du lin et du Lyocell™ (ekyog.com/matieres) – produit des vêtements en fibres naturelles biologiques, sans engrais chimiques ni pesticides ni OGM. People Tree fut, quant à elle, une des premières marques à vendre des vêtements dits « éthique ». Cette entreprise utilise principalement du coton bio (peopletree.co.uk/organic/cotton), mais aussi du lin, du Lyocell™ ou encore du denim¹ éco-responsable dont la fabrication utilise 87,2% moins d'eau que le denim classique (peopletree.co.uk/fabrics).

Mais une des marques les plus connues actuellement est peut-être **Veja**. Créée en 2004 par deux français, elle fabrique des baskets, au Brésil, selon les principes du commerce équitable (SBAI, 2018 : 92). Le caoutchouc des semelles est acheté directement dans la forêt amazonienne, puisque c'est le seul endroit où poussent les hévéas, « les arbres à caoutchouc ». Le caoutchouc est récolté par des seringueiros (les « saigneurs d'hévéas ») suivant un parcours qu'eux seuls connaissent et permettant aux arbres de se régénérer (project.veja-store.com/rubber). Le coton utilisé par Veja est certifié bio et est produit par des associations d'agriculteurs au Brésil et au Pérou, dans le respect de l'homme et de

¹ Tissu de coton utilisé notamment pour la confection de jeans (larousse.fr/denim)

l'environnement (project.veja-store.com/coton). Certifiée « Max Havelaar » durant trois ans, Veja a décidé d'arrêter cette collaboration en raison des coûts trop élevés que demandait ce label. En effet, selon Veja, sur une période d'un an, la certification coûtait 25'000 euros alors que la marque achetait pour environ 62'000 euros de coton bio aux producteurs. La labellisation correspondait donc à 30% du prix d'achat du coton aux producteurs alors que cette somme pouvait être reversée aux producteurs eux-mêmes (project.veja-store.com/limits). Néanmoins, Veja est certifiée par le label « B Corp », lequel évalue l'impact global de Veja (project.veja-store.com/transparency) en prenant en compte différents critères comme la gouvernance de l'entreprise, la condition des travailleurs, la communauté et l'impact sur l'environnement (bcorporation.eu/directory/veja). Veja collabore donc directement avec les producteurs et achète leur coton à un prix décorrélé de celui du marché (en 2018, Veja a acheté son coton bio à 2,82 € le kilo tandis que le cours mondial était de 1,73 €). Ainsi, traiter directement avec les associations de producteurs, permet de réduire les intermédiaires et, par conséquent, d'accroître la rémunération des producteurs (project.veja-store.com/coton). En revanche, le site de Veja explique, que bien que son coton soit bio, les teintures utilisées ne le sont pas. Veja dit avoir utilisé des teintures naturelles, à base de plantes et de minéraux, entre 2012 et 2013 sur 40% de leur production mais les couleurs rouges n'étaient pas à la hauteur de leurs standards. En effet, les teintures conventionnelles garantissent une couleur stable et qui ne déteint pas, ce qui n'est pas encore totalement le cas des teintures naturelles. Toutefois, les teintures conventionnelles utilisées par Veja respectent la norme REACH¹ (project.veja-store.com/limits).

3.1.5. Les labels

Acheter la plupart de nos vêtements chez des marques éthiques n'est pas une musique d'avenir. Beaucoup de marques éthiques existent aujourd'hui, ainsi que différents labels permettant de certifier que les vêtements correspondent réellement aux critères du commerce équitable, qu'ils respectent l'environnement, etc. Cependant il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver, vu le nombre de labels existants.

Le label **Global Organic Textile Standard (GOTS)** certifie l'absence de produits chimiques lors de la fabrication, tels que des OGM, des métaux lourds, etc. Lorsque l'étiquette d'un vêtement porte la mention GOTS « biologique » cela signifie que le vêtement contient au moins 95% de fibres biologiques certifiées. Lorsqu'il est écrit « composé de fibres biologiques », cette mention garantit au moins 70%. Le label certifie également le respect de critères sociaux définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : liberté syndicale, pas de travail des enfants ou forcé, etc. Des marques éthiques comme People Tree ou encore Ekyog portent ce label (happynewgreen.com/labels/mode).

Il existe différents types de labels « **Oeko-Tex** ». Le « Oeko-Tex 100 » garantit uniquement l'absence de substances dangereuses pour la santé du consommateur dans les vêtements. Le « Oeko-Tex 1000 », quant à lui, prend en compte les critères environnementaux et sociaux dans l'ensemble de la chaîne

¹ Selon l' European Chemicals Agency (ECHA), la norme REACH est « un règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE. Il encourage également des méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers liés aux substances afin de réduire le nombre d'essais sur animaux. ». Ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. (echa.europa.eu/fr/regulations/reach)

textile (matières premières et production) mais garantit aussi des économies d'eau, un usage limité de produits chimiques voire interdits – ainsi que le respect des conventions de l'OIT lors de la production. Le label d'Oeko-Tex « Made in Green » tient compte des critères environnementaux et sociaux (en accord avec les conventions de l'OIT) mais permet aussi de vérifier la traçabilité du produit certifié (pays où il a été fabriqué, différentes étapes de production, etc.) (happynewgreen.com/labels/mode).

D'autres labels, comme « **Max Havelaar** » s'engagent pour une meilleure rémunération des producteurs et travailleurs, pour des conditions de travail décentes, pour l'autonomie et la gestion démocratique des coopératives de producteurs et pour le respect de l'environnement (maxhavelaarfrance.org/commerce/equitable/cahiers/charges). Ou encore le label suisse « **bioRe® Sustainable Cotton** » - créé par l'entreprise suisse « Remei » commercialisant des fils et des vêtements en coton biologique (eco-sapiens.com/label/biore) – qui garantit du coton provenant de l'agriculture biologique (de petits exploitants en Inde et en Tanzanie) et issu du commerce équitable. Les semences de coton non OGM sont produites par bioRe et la fondation bioRe qui soutient le projet de recherche sur les semences (biore.ch/quality/labels). Certains vêtements de la collection « Coop Naturaline » sont notamment certifiés par le label « bioRe » (eco-sapiens.com/label/biore).

Bien que ces labels soient fondés sur une bonne intention, le problème est qu'il y en a beaucoup trop et que chacun d'eux possède ses propres critères, puisqu'actuellement il n'y a pas de législation qui les régisse au niveau international. Par exemple, du point de vue juridique, il n'existe pas de définition stricte du coton bio, selon le site internet wedressfair.fr. Les labels font donc office de contrôleurs et de gestionnaire de l'appellation bio. Pourtant, suivant les différents labels, cette appellation peut tout aussi bien couvrir uniquement la culture dans les champs de coton ou couvrir l'intégralité du processus de fabrication du vêtement (wedressfair.fr/coton). Selon le site internet wedressfair.fr, le label qui garantirait le mieux le coton biologique tout au long de la chaîne de production serait le label GOTS. Or, GOTS est un organisme indépendant, ce qui signifie que sa labellisation de produits et de marques est payante (wedressfair.fr/coton).

Il serait donc nécessaire de créer un label reconnu internationalement qui noterait chaque étape de la fabrication du vêtement. Suite à mes recherches tout au long de ce Travail de Maturité, je trouverais pertinent que ce label prenne en compte:

- le nombre de litres d'eau que la culture des matières premières et la fabrication du vêtement ont nécessité,
- les éventuels pesticides utilisés,
- la toxicité des teintures employées,
- les conditions de travail des ouvriers,
- le prix de revient pour les ouvriers et les producteurs,
- l'empreinte carbone du transport de chaque vêtement,
- le degré de dangerosité du vêtement pour le consommateur (produits chimiques contenus dans le vêtement),

Ce label ne récompenserait pas uniquement « les bons élèves » – comme le fait le GOTS, par exemple – mais noterait chaque vêtement, un peu à la manière des « étiquettes énergie¹ ». Ainsi, le producteur n'aurait plus besoin de payer pour obtenir un label certifiant la qualité de son produit et pourrait

¹ L'étiquette énergie est une fiche destinée aux consommateurs européens et qui évalue les performances énergétique d'un produit, d'un logement ou d'un véhicule en lui attribuant une note allant d'A+++ (économe en énergie ou efficient) à G (très énergivore) (economiedenergie.fr/etiquettes-energie). On la retrouve, par exemple, sur les ampoules électriques.

investir le montant économisé dans la qualité de ses produits ou de ses conditions de travail. Si un vêtement affichait un mauvais bilan, le consommateur aurait sûrement tendance à porter son choix sur un vêtement en ayant un meilleur, ce qui stimulerait les entreprises à améliorer la qualité de leur produits afin de rester compétitives.

3.2. La consommation

Les vêtements de demain seront peut-être produits suivant le modèle de Veja ou d'autres marques éthiques. Bien qu'il soit nécessaire de revoir tout le système de fabrication textile afin de tenir compte des ressources limitées de la planète, nous devons également remettre en cause nos propres habitudes de consommation car, aussi éthique qu'il soit, un vêtement nécessite l'utilisation de ressources qui pourraient être économisées si nous modérions un peu plus nos envies.

Idéalement, il ne faudrait acheter que chez des marques éthiques, car actuellement, elles seules garantissent – et cela même, parfois, de manière limitée – l'emploi de matières premières cultivées dans le respect de l'environnement et de bonnes conditions de travail. Cependant, il est vrai que les vêtements de ces marques sont relativement chers, qu'on ne trouve pas toujours le type d'article que l'on veut et, que la plupart de ces marques ne vendent que sur internet (ce qui est problématique pour les personnes préférant essayer d'abord les vêtements avant d'acheter). Néanmoins, il existe d'autres alternatives.

Une des alternatives les plus populaires actuellement est les **fripéries**. Elles permettent d'acheter des vêtements peu chers (puisque'ils ont déjà été portés) tout en restant à la mode grâce à la tendance « vintage », apparue il y a déjà quelques années de cela. On pourrait associer son émergence à la création, dans les années 1990, du magazine américain *Cheap Date*, se voulant « anti mode » ainsi qu'à la crise économique de 2008 (TUNGATE, 2009 : 260 et 261). Pour Mark Tungate, « lorsque l'on porte un article vintage, c'est avant tout pour montrer que l'on est pas une victime du marketing » (TUNGATE, 2009 : 262). En effet, selon lui, « ce qui a commencé comme une tentative d'économiser des pennies est devenu un signe d'intelligence et de goût personnel » (TUNGATE, 2009 : 261). Outre l'aspect économique et esthétique, acheter en friperie permet aussi de faire des achats durables car acheter en seconde main permet de prolonger la vie d'un vêtement puisque'on réutilise les ressources qu'il contient déjà au lieu d'encourager la production de vêtements neufs (REDRESS, 2017 : 36).

Mais si, au lieu d'acheter des biens, nous achetons les services qu'ils nous rendent ? On appelle cela « l'économie de la fonctionnalité » (*L'économie circulaire : du consommateur à l'utilisateur* : 0:34') On va alors préférer la valeur utilitaire de l'objet plutôt que le fait de le posséder. On appelle cela la valeur d'usage et la valeur de possession. Ainsi, nous pouvons **louer** des vêtements à la place de les acheter. Ce moyen est souvent utilisé pour les vêtements spécifiques à une occasion (par exemple, une robe de soirée, une tenue pour un mariage, etc.) car cela revient moins cher et nous évite de garder des vêtements peu portés, dont le coût écologique de la production n'est pas rentabilisé (REDRESS, 2017 : 27). Mais il existe également des sites de location de vêtements ou de chaussures usuels. Par exemple, le site « latelierbocage.fr » loue des chaussures de tous les jours (baskets, sandales, etc.) grâce à un système d'abonnement. Le client paie une certaine somme par mois et a la possibilité de choisir une paire de chaussures sur le site internet (pour une durée d'au moins deux mois) avant d'aller les retirer dans une boutique « physique » du site. A partir de deux mois, il peut les rapporter à la boutique, ou les acheter à prix réduit puis choisir une nouvelle paire sur le site. Après avoir été utilisées, les

chaussures sont traitées et remises en forme dans une usine située en France (latelierbocage.fr). Bien que pour l'instant ce site n'opère qu'en France, on peut espérer la naissance d'un système similaire en Suisse. L'économie de la fonctionnalité permettrait de conserver les matières premières plus longtemps. De plus, les vêtements (ou les biens) de bonne qualité deviendraient plus accessibles au consommateur, lequel n'aurait plus besoin de choisir entre prix et qualité (*L'économie circulaire : du consommateur à l'utilisateur* : 1:02').

Certaines personnes créent même une garde-robe **minimaliste**. Celle-ci est composée de très peu de vêtements (principalement des basiques comme des tee-shirts unis) afin d'obtenir plus de tenues mais avec moins d'articles. Une garde robe minimaliste exige cependant des pièces de (très) bonne qualité mais puisqu'elles sont portées très fréquemment, leur prix est rentabilisé (REDRESS, 2017 : 46).

3.3. Fin de cycle

3.3.1. Ce qu'on peut faire

Quand nous voulons nous séparer de certains vêtements, il nous est possible de le faire de façon durable.

Tout d'abord, ce n'est pas parce qu'un vêtement ne nous va plus qu'il n'est plus bon pour personne. Ainsi, nous pouvons faire du **troc**, ce qui nous permet de nous séparer de nos vieux vêtements tout en en acquérant de nouveaux et ce, gratuitement (REDRESS, 2017 : 180). Il n'existe pas vraiment de magasins faisant du troc : étant donné que le troc se fait sans échange d'argent, les boutiques n'ont pas vraiment à y « gagner ». Le troc est plutôt pratiqué lors d'après-midis ou de soirées organisées par des privés entre proches. Cependant, il existe quelques sites internet, comme « trocvestiaire.com », où les « vendeurs » peuvent louer, vendre ou échanger leurs vêtements (trocvestiaire.com).

Il est également possible de revendre nos vêtements à des **friperies**. Celles-ci refusent cependant beaucoup de vêtements, soit parce qu'ils ne sont plus à la mode, soit parce qu'ils ont un petit défaut, soit parce qu'ils ne sont pas assez « vintage » – style que la plupart des friperies recherchent. En outre, beaucoup de friperies n'acceptent plus les vêtements de chaînes comme Zara, Primark, H&M, Topshop, etc. car ces vêtements sont de mauvaise qualité et ont peu de « valeur » : on peut les voir partout, leur prix de revente est insignifiant et, tout simplement, il y en a beaucoup trop. (WICKER, 2016)

En sauvant ainsi un kilo de vêtements de la décharge, nous pourrions éviter de consacrer 3,6 kg d'émissions de CO₂, 6000 litres d'eau, 0,3 kg d'engrais et 0,2 kg de pesticides nécessaires à la production de l'équivalent en vêtements neufs (UNIVERSITE DE COPENHAGUE, 2008¹ in ; REDRESS, 2017 : 176). Ce gâchis de ressources pourrait être réinjecté dans l'économie (voir chapitre: 4. *Conclusion* p. 37). Par exemple, au Royaume-Uni, on estime que les vêtements qui finissent à la décharge chaque année représentent 165 millions d'euros tandis que les déchets textiles en Chine se monteraient à 8 milliards d'euros annuels (WRAP, 2012² in ; REDRESS, 2017 : 177).

¹ Université de Copenhague, 2008

² WRAP, *Valuing Our Clothes*, 2012

3.3.2. « Sur-cycler »

Un vêtement a beau être troqué ou revendus dans une friperie, il arrivera toujours un moment où son nouveau propriétaire décidera de le jeter. En effet, le troc ou le marché de la seconde main n'est pas un moyen de recycler le vêtement mais permet seulement d'allonger sa durée de vie.

En Suisse, lorsque nous voulons nous séparer de nos vêtements, il est difficile de passer à côté des conteneurs **Texaid**¹ : environ 6000 conteneurs sont placés ou dans des rues très fréquentées ou à des emplacements facilement accessibles afin que nous puissions déposer à tout moment nos sacs de textiles (texaid.ch/collecte/conteneurs). Certains magasins mettent également à disposition des conteneurs (texaid.ch/collecte/magasins). Nous pouvons aussi simplement déposer nos sacs dans notre rue avant la collecte de Texaid (texaid.ch/collectes/rues). De tous ces habits collectés, Texaid obtient une part de 65% de vêtements pouvant faire office de seconde main (contre 45 à 50% en Europe). Ceux-ci sont revendus à des magasins de seconde main et les bénéfices sont reversés à des œuvres de bienfaisance (comme la Croix-Rouge Suisse ou Caritas) (texaid.ch/partenaires). Le reste finit en chiffons d'essuyage (15%), matériaux d'isolation (15%) ou déchets (5%) (texaid.ch/valorisation). D'autres organismes comme **Tell-Text**, soutiennent, grâce aux recettes réalisées avec les vêtements collectés, les personnes démunies en Suisse mais plus particulièrement les montagnards (tell-text.ch/philosophie). Ainsi, en Suisse, 57'000 tonnes de textiles et de chaussures ont été recyclés en 2017 (eda.admin.ch/infografiken).

Les vêtements de seconde main obtenus par Texaid, en Suisse, sont vendus dans des magasins de seconde main en Allemagne, en Belgique ou en Italie. Texaid vend également ses vêtements à des grossistes situés dans des pays d'Europe de l'Est. Les vêtements de moindre valeur sont envoyés dans différents pays d'Afrique (tdg.ch/vieux/habits/denree/recherche). Ce qui n'arrange pas les problématiques abordées précédemment (voir chapitre 2.3.2 *Le Rwanda*, p. 20), auxquelles ces pays doivent actuellement faire face.

Le problème de Texaid (et de nombreuses autres organisations de recyclage textile) est de faire du « sous-cyclage », c'est-à-dire de recycler certains vêtements en chiffons ou en matière première bon marché. Bien que la plupart des vêtements récoltés par Texaid soient ensuite revendus en tant que vêtements de seconde main, il serait intéressant de transformer ces vieux vêtements, en neufs. On appelle cela le « sur-cyclage », c'est-à-dire : recycler (un vêtement) en un produit de qualité égale ou supérieure (REDRESS, 2017 : 209). Ce n'est pas impossible puisque des marques fabriquent déjà leurs vêtements à base de matières recyclées.

La marque française « Hopaal », par exemple, utilise du coton biologique recyclé provenant de chutes de production (destinées habituellement à être jetées), achetées auprès des ateliers de confection pour fabriquer ses vêtements. Hopaal utilise aussi les fibres des vêtements collectés par des organismes tels que « Le Relais² » ainsi que du polyester recyclé provenant de bouteilles plastiques recyclées (hopaal.com/matieres). Une autre marque française, « Les Récupérables », trouve les matières nécessaires à ses vêtements dans les textiles récupérés par « Le Relais », dans les matières non conformes au cahier des charges des entreprises (c'est-à-dire quand la couleur ne correspond pas ou quand le tissu a des taches), dans les fins de rouleaux de tissu des grandes marques, etc.

¹ Principale organisation de recyclage de textiles en Suisse (elle en collecte environ 36'000 tonnes). Elle est également implantée en Allemagne, Autriche, Bulgarie, Hongrie et au Maroc. (texaid.ch/implantations)

² Organisme collecteur de textiles usagés en France (SBAI, 2018 : 124).

(lesrecuperables.com/concept). Pour l'instant, peu de marques suisses semblent se baser uniquement sur ce modèle de fabrication pour produire leurs vêtements mais ce n'est sûrement qu'une question de temps...

4. CONCLUSION

Le principal problème de l'industrie vestimentaire aujourd'hui est le rythme effréné des productions et comment celles-ci sont faites. Produire toujours plus vite et de moins en moins cher a un coût, un coût caché mais qui devient tellement évident après quelques recherches. Dans la production textile, chaque étape a des impacts directs, très souvent sur l'environnement, ainsi que des conséquences découlant de ces impacts, notamment au niveau social. La culture des matières textiles dites naturelles, telles que le coton, implique une utilisation importante d'eau et de produits chimiques. Cette eau utilisée par les cultures n'est donc plus disponible pour les habitants et est souvent rendue impropre à la consommation à cause de la présence de pesticides et autres produits toxiques. De plus, les produits chimiques utilisés dans les champs ont des conséquences sur la santé des personnes habitant aux alentours. Les matières synthétiques, comme le polyester, sont souvent issues d'une matière première non-renouvelable (comme le pétrole, par exemple) et peuvent nuire à la santé du consommateur – de par leur composition chimique. En effet, toutes les phases d'élaboration et de teinture du tissu nécessitent l'utilisation de produits chimiques (colorants et fixateurs à base de métaux lourds, résines toxiques, etc.), lesquels se retrouvent ensuite fréquemment disséminés dans la nature par le biais des eaux usées pas ou pas assez filtrées.

Afin de produire à bas coût, les enseignes de « fast fashion » ont préféré délocaliser leur production dans des pays peu regardant sur les normes environnementales (RUESCH, 1997) et où la main d'œuvre est considérée comme « bon marché ». En effet, le salaire horaire dans l'industrie suisse de l'habillement se situe entre 15 et 20 francs alors qu'il se situe dans les 20 centimes en Indonésie (RUESCH, 1997). Cette délocalisation fut notamment possible grâce à l'essor économique parallèle de certains pays, comme la Chine. Cependant, les employés de l'industrie textile se trouvant au Bangladesh ou en Inde, par exemple, travaillent dans des conditions difficiles et souvent précaires (insécurité du lieu de travail, horaires épuisants, heures supplémentaires, absence de congé maladie ou maternité, etc.). La présence du travail des enfants explique également et malheureusement l'aspect « bon marché » de la main-d'œuvre. Bien que la morale nous dirait de ne plus acheter des vêtements provenant de pays comme le Bangladesh pour ne plus « soutenir » l'exploitation des travailleurs et des enfants, ce « boycott » aurait de graves conséquences pour un pays comme celui-là. En effet, le Bangladesh est le deuxième pays exportateur de vêtements au monde – le secteur emploie quatre millions de personnes (capital.fr/marques/emploi/enfants). Selon [capital.fr](http://capital.fr/marques/emploi/enfants), même supprimer le travail des enfants mettrait en danger cette économie (capital.fr/marques/emploi/enfants). Puisque le principal « avantage » du pays est la rémunération très basse (en partie due au travail des enfants), la suppression du travail des enfants augmenterait les coûts de production et le Bangladesh deviendrait moins compétitif (SBAI, 2018 : 54). Cependant, cela lui permettrait peut-être de développer sa production textile et donc de mettre en place sa propre économie, qui ne serait plus parasitée par les entreprises internationales. L'émergence de nombreuses petites entreprises plus locales, que ce soit au Bangladesh comme dans chaque pays, favoriserait peut-être une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

Comme nous avons pu le voir dans la deuxième partie du travail, il existe énormément de solutions pour développer une mode plus durable : culture de matières et production de teintures naturelles et écologiques, intégration du commerce équitable dans les entreprises, labellisation « internationale », consommation responsable favorisant des achats vestimentaires en friperies ou auprès de marques éthiques, location de vêtements, troc, « sur-cyclage », etc. Toutes ces solutions sont en réalité des

pistes à suivre maintenant pour réduire les impacts de notre consommation vestimentaire. Mais, il apparaît que, sur le long terme, cela reviendrait à pratiquer la « petite éthique » – décrite par Mark Hunyadi. Or ce qu’il faudrait, c’est repenser notre système économique de façon à ce que celui-ci prenne en compte la pression que nous exerçons sur l’environnement et les enjeux sociaux, comme les inégalités, notamment. Aujourd’hui, on fabrique avec les matières les moins chères, on engage la main d’œuvre la meilleure marché, etc. pour vendre le moins cher possible et être le plus compétitif. Inutile de répéter les conséquences que ce mode de production a sur l’environnement et les employés.

Qui plus est, les vêtements sont actuellement destinés à n’avoir qu’une vie : ils sont portés par une seule personne pendant un temps, puis jetés. C’est ce qu’on appelle l’« économie linéaire » : produire, vendre, consommer, jeter (SBAI : 2018, 98). Cela ne peut pas fonctionner sur le long terme. Tandis que les déchets, textiles ou autres, s’entassent, nous préférons les oublier puisque nous les voyons comme des choses qui ne servent plus à rien et nous pensons que s’en occuper serait une perte de temps et d’argent. Et si ces déchets étaient en fait des « ressources » dans un système nouveau (Repenser le progrès : 1:55) ?

Selon la Fondation Ellen MacArthur, visant à accélérer la transition vers l’économie circulaire, l’économie circulaire « est par nature revigorante et régénérative et tend à préserver la valeur et la qualité intrinsèque des produits, des composants et des matériaux à chaque étape de leur utilisation ». L’économie circulaire s’inspire du cycle naturel (Repenser le progrès : 0:07’). Par exemple, une plante sera la nourriture d’un animal lequel, lorsqu’il mourra, nourrira le sol et permettra à une nouvelle plante de se développer (laquelle sera ensuite source de nourriture pour un autre être vivant). Ainsi, les produits et leurs composants seraient conçus pour être désassemblés et recréés (Repenser le progrès : 2:09). De manière générale, l’économie circulaire a pour but de produire avec le moins possible de ressources naturelles et de pollution possibles, de consommer de manière responsable en trouvant des solutions pour répondre à nos besoins différemment (par exemple, grâce à l’économie de la fonctionnalité) et de recycler (Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2016¹ in ; SBAI, 2018 : 98). De plus, les activités de réemploi et de réutilisation des déchets créeraient vingt cinq fois plus d’emplois que leur mise en décharge (*Ibid.*) et un meilleur recyclage des vêtements générerait 422 milliards de dollars (FONDATION E. MACARTHUR² in ; SBAI, 2018 : 99).

Pour appliquer l’économie circulaire à la production textile, il faudrait probablement commencer par le choix des matériaux. En effet, un vêtement est complexe, car il est composé de différentes matières (naturelles, artificielles, synthétiques), d’accessoires en métal (boutons, fermetures éclair), etc. Cela complique le recyclage, étant donné que les matières nécessitent différents procédés de recyclage. Le choix d’une matière unique (lin, chanvre, jute, etc.) faciliterait donc le recyclage et, combinée à une culture respectueuse de l’environnement, diminuerait aussi les quantités d’eau et de pesticides nécessaires. Si les vêtements étaient ensuite teints avec des teintures naturelles ou alors que les eaux usées étaient traitées de façon à ce qu’elles soient propres lors de leur rejet dans l’environnement, la pression exercée sur l’environnement par la production d’un vêtement diminuerait drastiquement. Evidemment, tous ces processus de fabrication, de confection, de recyclage ou encore de transport – même si le but est de consommer le plus local possible, la part du transport dans la confection d’un vêtement sera toujours présente aussi minime soit elle – nécessitent de l’énergie. Mais si toutes ces étapes consommaient de l’énergie renouvelable, nous aurions alors un modèle tendant à devenir prospère sur le long terme (Repenser le progrès : 2:45’).

¹ Ministère de la Transition écologique et solidaire, *L’économie circulaire*, 16 décembre 2016

² Fondation Ellen MacArthur, *A New Textiles Economy*

L'économie circulaire remet en question notre mode de vie et change nos rapports à l'objet. La transition économique, écologique et sociale dont nous avons besoin actuellement implique un changement de paradigme dans notre société. En effet, il est maintenant nécessaire « de passer de l'avoir à l'être » comme l'écrit l'économiste Philippe Moati dans son livre *La Société malade de l'hyperconsommation* (MOATI, 2016¹ in ; SBAI, 2018 : 74). Dans notre société matérialiste où la possession prime sur la valeur d'usage, passer à une économie de la fonctionnalité peut paraître comme étant une contrainte. Mais Pierre Rabhi parle ici de « sobriété heureuse » : au lieu de considérer que consommer moins et mieux est une contrainte, on valorise les bienfaits d'un mode de vie qui n'est pas régi par la course à la possession (SBAI, 2018 : 75).

Tout ce que l'Humain a entrepris dans son évolution était motivé, purement et simplement, par la volonté d'améliorer ses conditions de vie et par conséquent, d'atteindre le bonheur. Dans les sociétés occidentales notamment, l'Humain a toujours pensé que le bonheur était quelque chose de supérieur à lui (le paradis se trouve dans les cieux, n'est-il pas ?) et que pour l'atteindre, les moyens seraient la croissance, le succès, l'ambition, etc. Mais aujourd'hui, n'avons-nous pas assez amélioré tout ce qui était possible de l'être ? Sommes-nous heureux à présent ? Les sociétés occidentales et industrialisées courent aveuglément à la croissance, malheureuses, car ce n'est jamais « assez », tandis que les plus pauvres cherchent leur raison-d'être ailleurs. Dans la quête constante d'un bonheur inatteignable, tel un âne marchant derrière sa carotte, la société perd pied à force de regarder trop haut. Mais, lorsque nous nous trompons de chemin, continuons-nous à marcher dans la mauvaise direction ? Non, nous faisons demi-tour. On regarde en bas.

¹ Philippe Moati, *La Société malade de l'hyperconsommation*, Odile Jacob, 2016

5. SOURCES

5.1. Ouvrages

JANIN Eric, *Géographie*, Paris, Nathan, 2014, 288 p.

REDRESS, *S'habiller (avec) éthique*, Londres, Thames & Hudson Ltd, 2017, 224 p.

ROBERT Paul, *Le Petit Robert*, Paris, Petit Robert, 2018, 2836 p.

SBAI Majdouline, *Une mode éthique est-elle possible ?*, Paris, Rue de l'échiquier, 2018, 127 p.

SIMMEL Georg, *Philosophie de la mode*, Paris, Allia, 2013 (1905), 58 p.

TUNGATE Mark, *Le monde de la mode*, Paris, Dunod, 2009, 276 p.

5.2. Articles

BARTH Isabelle, *Voyage au cœur de l'impulsion d'achat*, Huffington Post, 23 décembre 2014 (mis à jour le 24 octobre 2018) : https://www.huffingtonpost.fr/isabelle-barth/noel-achat-impulsif_b_6276278.html (consulté le 22.06.19)

BAUCHARD Florence, *Primark : le bulldozer de la mode à prix cassés*, Les Echos Week-End, no. 22, 11 mars 2016, p. 25

BEARAK Max et LYNCH David J., *Le Rwanda ne veut plus de nos vieux vêtements*, Courrier International (site web), 29 juin 2018

COURRIER INTERNATIONAL (PARIS), *Cambodge-Inde. Pour les ouvrières d'H&M, mieux vaut ne pas tomber enceinte*, Courrier International (site web), 25 mai 2016

Danish Fashion Institute, *Pulse of the Fashion Industry*, 2017, 134 p. : http://globalfashionagenda.com/wp-content/uploads/2017/05/Pulse-of-the-Fashion-Industry_2017.pdf

EYCHENNE Alexia, *La carrière semée d'embûches des salariés atteints du sida*, L'Express (site web), le 1 décembre 2011 (mis à jour le 5 décembre 2011) : https://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/la-carriere-see-d-embuches-des-salaries-atteints-du-sida_1056885.html (consulté le 15.10.19)

FAURE Julia, *H&M : l'incarnation du greenwashing dans la mode*, L'Obs (site web), 16 avril 2018

GOMEZ Luis, *Zara ne connaît pas la crise*, Courrier international, no. 1139, 30 août 2012, p. 34

RAMBAL Julie, *L'émancipation de la femme par sa robe, toute une histoire*, Le Temps, 28 novembre 2017 : <https://www.letemps.ch/societe/lemancipation-femme-robe-toute-une-histoire> (consulté le 07.06.19)

RUESCH Dorothea, *Production et commerce internationaux de textiles et d'habillement : conditions de travail et protection de l'environnement*, Annuaire suisse de politique de développement, 1997 : <https://journals.openedition.org/aspd/811> (consulté le 23.10.19)

SCEMAMA Corrine, *Primark, les raisons d'un succès*, L'Express, 4 décembre 2014 (mis à jour le 21 juillet 2016) : https://www.lexpress.fr/styles/mode/primark-les-raisons-d-un-succes_1628572.html (consulté le 16.06.19)

WICKER Alden, *H&M, Zara, Topshop : la « fast fashion », un fléau écologique*, Courrier International (site web), 13 octobre 2016

5.3. Sites internet

Image de titre : <https://www.gettyimages.de/fotos/woman-underneath-wave-of-laundry?license=rf&family=creative&mediatype=photography&phrase=woman%20underneath%20wave%20of%20laundry&sort=mostpopular#license> (consulté le 12.10.19)

1.1. Pertinence du sujet

Britannica.com, *Georg Simmel*, (22.09.19) : <https://www.britannica.com/biography/Georg-Simmel> (consulté le 19.10.19)

Wikipedia, *Power dressing* : https://fr.wikipedia.org/wiki/Power_dressing (consulté le 19.10.19)

1.2.1. Une définition

Encyclopedia Universalis, *Le prêt-à-porter* : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/mode-histoire-et-composantes/2-pret-a-porter/> (consulté le 19.10.19)

RTS, *La fast fashion, une consommation effrénée aux lourdes conséquences*, (29.06.18) : <https://www.rts.ch/info/monde/9678717-la-fast-fashion-une-consommation-effrenee-aux-lourdes-consequences.html> (consulté le 22.06.19)

1.2.2. Les matières

Happynewgreen.com, *Quelles matières textiles choisir ?*, (02.11.15) : <http://www.happynewgreen.com/quelles-matieres-textiles-choisir/> (consulté le 29.07.19)

Statista.com : Figure 1 : Volume de production de coton des principaux pays producteurs dans le monde en 2018/2019 : <https://fr.statista.com/statistiques/564963/production-mondiale-de-coton-par-pays/> (consulté le 08.08.19)

1.2.4. Fonctionnement des grandes marques de fast fashion

Le Monde : https://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/sciences-economiques-terminales/economies-d-echelle_sex178.html (consulté le 25.07.19)

2.1.1. Impacts écologiques de la fabrication textile

ADEME : Figure 2 : Le cycle de vie des produits textiles : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/le-revers-de-mon-look.pdf> (consulté le 14.10.19)

ADEME, *Le revers de mon look* : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/le-revers-de-mon-look.pdf> (consulté le 18.10.19)

France Nature Environnement (FNE), *Gaz à effet de serre : l'industrie de la mode, pire que le trafic aérien et maritime mondial réunis*, (12.09.18) : <https://www.fne.asso.fr/communiqués/gaz-à-effet-de-serre-l-industrie-de-la-mode-pire-que-le-traffic-aérien-et-maritime> (consulté le 17.10.19)

2.1.2. L'exemple du Pendjab

Documentaire « Tout compte fait » : *Mode : la face cachée des petits prix*, réalisé par France 2, diffusé le 10.02.18. Disponible sur Youtube : www.youtube.com/watch?v=AaO1t-g1080

Weebio.fr, *La culture du coton : pourquoi est-elle si polluante ?*, (17.06.17) : <https://www.weebio.fr/culture-bio/culture-coton-pollution/> (consulté le 22.06.19)

Figure 3 : Carte de l'Inde : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/EtatsNsouverains/images/panjab-map.gif> (consulté le 30.07.19)

Respecterre.com, *Comment éviter les teintures toxiques dans vos vêtements ?*, (16.11.17) : <https://respecterre.com/comment-eviter-les-teintures-toxiques/> (consulté le 22.06.19)

Greenpeace, *Les dessous toxiques de la mode*, (2012) : https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2017/02/Les-dessous-toxiques-de-la-mode-2012.pdf?_ga=2.247070087.2039571217.1571069362-730455167.1571069362 (consulté le 22.06.19)

2.1.3. Les conditions de travail

Collectif « Ethique sur l'étiquette » : *Quel est le problème ?* : <https://ethique-sur-etiquette.org/Quel-est-le-probleme> (consulté le 23.08.19)

Collectif « Ethique sur l'étiquette » : *Des multinationales responsables* : <https://ethique-sur-etiquette.org/Des-multinationales-irresponsables> (consulté le 23.08.19)

Capital.fr, *5 ans du Rana Plaza : Faut-il boycotter les marques qui emploient des enfants ?*, (24.04.18) : <https://www.capital.fr/polemik/faut-il-boycotter-les-marques-qui-emploient-des-enfants-1232094> (consulté le 20.06.19)

France Inter, *L'effondrement du Rana Plaza : quand la mode tue*, (20.11.18) : www.franceinter.fr/emissions/affaires-sensibles/affaires-sensibles-20-novembre-2018 (consulté le 23.08.19)

The Fair Wear Fondation, vidéo *The Fair Wear formula*, (25.01.12) : <https://www.youtube.com/watch?v=SfQgfKz8t9w> (consulté le 23.08.19)

2.1.3.1. Le travail des enfants

Capital.fr, *5 ans du Rana Plaza : Faut-il boycotter les marques qui emploient des enfants ?*, (24.04.18) : <https://www.capital.fr/polemik/faut-il-boycotter-les-marques-qui-emploient-des-enfants-1232094> (consulté le 20.06.19)

2.1.4. Décomposition du prix d'un t-shirt

Collectif « Ethique sur l'étiquette » : Figure 4: Décomposition du prix d'un T-shirt : *Décomposition du prix d'un t-shirt* réalisé par réalisée par l'ONG « Fair Wear Foundation » trouvée sur le site du « Collectif Ethique sur l'Etiquette » :

https://ethique-sur-etiquette.org/IMG/pdf/decomposition_du_prix_d_un_t-shirt_sv_.pdf (consulté le 20.06.19)

Larevolutiontextile.com, *Une autre mode à prix juste* : <https://www.larevolutiontextile.com/content/11-le-prix-juste> (consulté le 05.08.19)

2.2. La consommation

INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280795> (consulté le 05.08.19)

Fondation Ellen MacArthur : Figure 5 : Graphique mettant en lien le nombre de vêtements vendus par année et leur utilisation : <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/explore/fashion-and-the-circular-economy> (consulté le 02.09.19)

2.3. Fin de cycle

Conservation-nature.fr, *Temps de dégradation des produits courants* : <http://www.conservation-nature.fr/article2.php?id=139> (consulté le 06.08.19)

3. Quelles sont les solutions pour intégrer la « mode durable » dans notre société?

ADEME, *Le revers de mon look* : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/le-revers-de-mon-look.pdf> (consulté le 18.10.19)

3.1.1.1. Le lin

Wikipedia, *Lin cultivé* : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lin_cultivé (consulté le 12.10.19)

Meschaussettesrouges.com, *Le lin, avantages et inconvénients*, (19.06.14) : <https://www.meschaussettesrouges.com/blog/le-lin-avantages-et-inconvenients/> (consulté le 19.08.19)

Wedressfair.fr, *Le lin, un textile écologique et européen*, (20.07.18) : <https://www.wedressfair.fr/blog/le-lin-un-textile-ecologique-et-europeen> (consulté le 19.08.19)

Wedressfair.fr, *Le lin, un textile écologique et européen*, (20.07.18) : Figure 6 : Pays producteurs de lin <https://www.wedressfair.fr/blog/le-lin-un-textile-ecologique-et-europeen> (consulté le 19.08.19)

3.1.1.2. Le chanvre

Wedressfair.fr, *Le chanvre, une matière écologique pas si fumeuse* : <https://www.wedressfair.fr/blog/le-chanvre-une-matiere-ecologique-pas-si-fumeuse> (consulté le 19.08.19)

Wedressfair.fr, *Le chanvre, une matière écologique pas si fumeuse* : Figure 7 : Pays producteurs de chanvre : <https://www.wedressfair.fr/blog/le-chanvre-une-matiere-ecologique-pas-si-fumeuse> (consulté le 31.08.19)

3.1.1.3. Le jute

Wedressfair.fr, *Le jute, la matière éco-responsable ?*, (05.08.18) : <https://www.wedressfair.fr/blog/le-jute-la-matiere-eco-responsable> (consulté le 19.08.19)

Bhallot.eu, *Qu'est-ce qu'est devenue la toile de jute ?*, (30.01.17) : <https://www.bhallot.eu/toile-de-jute-part-1-infographie/> (consulté le 19.08.19)

Wedressfair.fr, *Le jute, la matière éco-responsable ?*, (05.08.18) Figure 8 : Pays producteurs de jute: <https://www.wedressfair.fr/blog/le-jute-la-matiere-eco-responsable> (consulté le 31.08.19)

3.1.1.4. Le Lyocell™

Lyocell.fr, *Le Lyocell, un tissu écologique très intéressant* : <https://www.lyocell.fr> (consulté le 21.06.19)

3.1.1.5. D'autres matières

Huffpostmaghreb, *8 alternatives textiles naturelles et écologiques innovantes*, (05.07.17) : <https://www.huffpostmaghreb.com/2017/06/27/textiles-ecologiques- n 17305444.html> (consulté le 19.08.19)

Consoglobe.com, *Les nouvelles fibres textiles écologiques*, (23.04.14) : <https://www.consoglobe.com/nouvelles-fibres-textiles-ecologiques-cg> (consulté le 19.08.19)

3.1.2. Les teintures

Fibrebio.com, 2017 : <https://fibrebio.com/la-teinture-vegetale/> (consulté le 31.08.19)

Sloweare.com, *Teindre ses vêtements aux couleurs de la nature* : <https://www.sloweare.com/teinture-vegetale/> (consulté le 31.08.19)

3.1.3. Les conditions de travail

Peopletree.co.uk : <https://peopletree.co.uk/about-us> (consulté le 12.08.19)

World Fair Trade Organisation : <https://wfto.com/who-we-are> (consulté le 12.08.19)

World Fair Trade Organisation, *Les 10 principes du commerce équitable*, (2017) : https://wfto.com/sites/default/files/10%20PRINCIPLES%20of%20FAIR%20TRADE%20%20%282017%29_French.pdf (consulté le 12.08.19)

World Fair Trade Organisation : Figure 9 : Les dix principes du commerce équitable : <https://wfto.com/who-we-are> (consulté le 12.08.19)

Equiterre, *Les principes du commerce équitable* : http://www.equiterre.org/sites/fichiers/divers/principes_commerce_equitable.pdf (consulté le 14.08.19)

3.1.4. Les marques éthiques

Ekog : <https://www.ekyog.com/nos-matieres/> (consulté le 20.08.19)

Peopletree : <https://www.peopletree.co.uk/about-us/organic-cotton> et <https://www.peopletree.co.uk/about-us/fabrics> (consulté le 20.08.19)

Veja :

Caoutchouc : <https://project.veja-store.com/fr/single/rubber> (consulté 20.08.19)

Coton : <https://project.veja-store.com/fr/single/coton> (consulté 20.08.19)

Limites : <https://project.veja-store.com/fr/single/limits> (consulté le 13.10.19)

Transparence : <https://project.veja-store.com/fr/single/transparency> (consulté le 13.10.19)

Labellisation B Corp : <https://bcorporation.eu/directory/veja> (consulté le 13.10.19)

3.1.5. Les labels

Happynewgreen.com, *Les 12 labels de la mode responsable*, (30.08.15) : <http://www.happynewgreen.com/les-12-labels-de-la-mode-responsable/> (consulté le 20.08.19)

Maxhavelaar, *Le label et les cahiers des charges fairtrade/Max Havelaar* : <https://maxhavelaarfrance.org/le-commerce-equitable/labels-et-cahiers-des-charges/> (consulté le 13.10.19)

BioRe : <https://www.eco-sapiens.com/label-28-bioRe.html> (consulté le 20.08.19) et <https://www.biore.ch/en/quality-labels/> (consulté le 13.10.19)

Wedressfair.fr, *Le coton, naturel ou biologique, il est le roi du textile*, (17.07.18) : <https://www.wedressfair.fr/blog/le-coton-qu-en-sait-on> (consulté le 18.10.18)

3.2. La consommation

Fondation Ellen MacArthur, Vidéo *L'économie circulaire : du consommateur à l'utilisateur*, (15.01.13) : <https://www.youtube.com/watch?v=0myacaVe8Gg> (consulté le 03.09.19)

Latelierbocage.fr : <https://latelierbocage.fr> (consulté le 22.08.19)

3.3.1. Ce qu'on peut faire

Site de troc : <http://www.trocvestiaire.com> (19.10.19)

3.3.2. « Sur-cycler »

Texaid :

Collectes : www.texaid.ch/fr/produits-et-prestations/collecte/collecte-en-conteneurs.html,
www.texaid.ch/fr/produits-et-prestations/collecte/collecte-en-magasin.html et
www.texaid.ch/fr/produits-et-prestations/collecte/collectes-de-rues.html (consultés le 22.06.19)

Partenaires : www.texaid.ch/fr/au-sujet-de-texaid/partenaires.html (consulté le 22.06.19)

Valorisation : www.texaid.ch/fr/produits-et-prestations/valorisation.html (consulté le 22.06.19)

Tell-Tex, *Notre philosophie :* www.tell-tex.ch/fr/valeurs-et-partenariats/notre-philosophie (consulté le 22.06.19)

Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten EDA (Département fédéral des affaires étrangères DFAE), (2017) : https://www.eda.admin.ch/content/dam/PRS-Web/bilder/infografiken/fr/7.2.7_FR.jpg (consulté le 22.06.19)

Tribune de Genève, *Les vieux habits, une denrée recherchée*, (20.04.16) : <https://www.tdg.ch/news/standard/vieux-habits-deviennent-denree-recherchee/story/11280605> (consulté le 18.10.19)

Hopaal : <https://hopaal.com/pages/matieres> (consulté le 18.10.19)

Les Récupérables : <https://lesrecuperables.com/pages/concept> (consulté le 18.10.19)

4. Conclusion

Capital.fr, *5 ans du Rana Plaza : Faut-il boycotter les marques qui emploient des enfants ?*, (24.04.18) : <https://www.capital.fr/polemik/faut-il-boycotter-les-marques-qui-emploient-des-enfants-1232094> (consulté le 20.06.19)

Fondation Ellen MacArthur, Vidéo *Repenser le progrès*, (21.09.11) : <https://www.youtube.com/watch?v=Vmp74mnJ9E8> (consulté le 19.10.19)

5.4. Lexique

Acre : une acre vaut environ 4046 m² . : https://fr.wikipedia.org/wiki/Acre_%28unit%C3%A9%29 (consulté le 21.06.19)

African Growth and Opportunity Act : Accord commercial signé par Bill Clinton en 2000 puis renouvelé pour dix ans par Barack Obama en 2015 permettant à des pays africains de bénéficier de conditions avantageuses pour vendre leurs produits sur le marché américain ainsi, les Etats-Unis peuvent importer certains produits provenant de ces pays sans payer les frais de douane . : (BEARACK & LYNCH, 2018).

Asia Floor Wage Alliance : Alliance internationale de syndicats et d'organisations de défense des droits au travail mobilisés pour obtenir, de la part des entreprises de l'habillement, le versement d'un salaire vital pour les ouvriers du secteur en Asie. : <https://ethique-sur-etiquette.org/L-Asia-Floor-Wage-Alliance> (consulté le 23.08.19)

Biomasse : Dans le domaine de l'écologie, la biomasse se réfère à la masse totale des organismes vivants présents à un moment donné dans un biotope particulier. Souvent, elle est estimée en unité de surface ou de volume plutôt qu'en masse absolue. : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/environnement-biomasse-2038/> (consulté le 22.10.19)

Cahier des charges : Document permettant de lister avec précision les attentes et les exigences du donneur d'ordres . : <http://www.leblogdudirigeant.com/le-cahier-des-charges/> (consulté le 22.06.19)

Cellulose : Glucide qui constitue la paroi des cellules végétales . : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cellulose/14031 (consulté le 21.06.19)

Clusters : Pôles où se concentrent des entreprises de même activité ou d'activités complémentaires, des centres de formation et des centres logistiques pour améliorer l'efficacité d'une filière. : SBAI, 2018 : 25

Conventions de l'OIT : Par exemple, convention de 1919 sur la protection de la maternité, convention de 1930 sur le travail forcé, convention de 1936 sur les congés payés, convention de 1939 sur les travailleurs migrants, etc. : https://fr.wikipedia.org/wiki/Listes_des_conventions_de_l%27Organisation_internationale_du_travail (consulté le 17.10.19)

Convention des Nations Unies sur les Droits des Enfants : La *Convention internationale des droits de l'enfant* a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et affirme que les enfants ont besoin d'une protection et d'une attention particulière en raison de leur vulnérabilité, la nécessité d'une protection juridique et non juridique de l'enfant avant et après la naissance, l'importance du respect des valeurs culturelles de la communauté de l'enfant, etc. : <https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/50154.pdf> (consulté le 13.08.19)

Denim : Tissu de coton utilisé notamment pour la confection de jeans. : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/denim/23578> (consulté le 13.10.19)

Economies d'échelles : Diminution du coût moyen de production qui résulte de l'accroissement des quantités produites. : https://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/sciences-economiques-terminale-es/economies-d-echelle_sex178.html (consulté le 25.07.19)

Entreprises multinationales : Entreprise qui produit sur un territoire autre que son territoire d'origine. : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/entreprises-multinationales/1-les-definitions-de-l-entreprise-multinationale-qui-quoi-quand/> (consulté le 25.07.19)

Etiquette énergie : L'étiquette énergie est une fiche destinée aux consommateurs européens et qui évalue les performances énergétique d'un produit, d'un logement ou bien d'un véhicule en lui attribuant une note allant d'A+++ (économe en énergie ou efficient) à G (très énergivore) : <http://www.economiedenergie.fr/les-etiquettes-energie.html> (consulté le 01.09.19)

Glyphosate : Herbicide organophosphoré qui est à la fois total – tous les végétaux y sont plus ou moins sensibles à des degrés divers – et systémique – le produit migre dans les tissus. : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/agriculture-glyphosate-17793/> (consulté le 29.07.19)

Marges : Différence entre le prix d'achat et le prix de vente d'un produit. : <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/marge/> (consulté le 29.07.19)

Norme REACH : Selon l'European Chemicals Agency (ECHA), la norme REACH est : « un règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE. Il encourage également des méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers liés aux substances afin de réduire le nombre d'essais sur animaux. ». Ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007. : <https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach/understanding-reach> (consulté le 22.06.19)

Overseas Development Institute : Fondé en 1960, l'ODI est un groupe de réflexion indépendant sur le développement international et les questions humanitaires. : https://en.wikipedia.org/wiki/Overseas_Development_Institute (consulté le 23.08.19)

Patronage : Appui, soutien officiel accordé à une entreprise (...) par une personnalité, un organisme, etc. : www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patronage/58716 (18.10.19)

Perturbateur endocrinien : Un perturbateur endocrinien est une molécule qui mime, bloque ou modifie l'action d'une hormone et perturbe le fonctionnement normal d'un organisme. : <https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/biologie-perturbateur-endocrinien-9026/> (consulté le 30.07.19)

Phénomène d'eutrophisation : Détérioration d'un écosystème aquatique par la prolifération de certains végétaux. : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-eutrophisation-4617/> (consulté le 29.07.19)

Proto-industrie : Activité de fabrication rurale, domestique et saisonnière pour des marchés extérieurs à la région de production, qui a précédé en Europe la révolution industrielle. : https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/proto-industrialisation_proto-industrialisations/64587 (consulté le 17.10.19)

Quotas : Le principe d'un quota est de fixer un niveau maximum de la quantité d'un type de produits que l'on peut importer d'un pays donné. : SBAI, 2018 : 26

Swahili : langue parlée dans l'Est de l'Afrique. : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/swahili/75996> (consulté le 22.06.19)

Texaid : Principale organisation de recyclage de textiles en Suisse (elle en collecte environ 36'000 tonnes). Elle est également implantée en Allemagne, Autriche, Bulgarie, Hongrie et au Maroc. : www.texaid.ch/fr/au-sujet-de-texaid/implantations.html (consulté le 22.06.19).

Travailleur pauvre : Terme utilisé pour décrire les personnes qui ont un emploi la majorité de l'année, mais qui demeurent dans la pauvreté, du fait de la faiblesse de leurs revenus. : https://fr.wikipedia.org/wiki/Travailleur_pauvre (consulté le 17.10.19)